REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2020



Société ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Président : Daniel Piton

Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux† Vice-Président d'Honneur : Marc Durand

Secrétaire : Françoise Bostyn Trésorier : Christian Sanvoisin

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

Conservateur général du patrimoine,

conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France

PASCAL DEPAEPE, INRAP

Daniel Piton

SIÈGE SOCIAL 600 rue de la Cagne 62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel F - 60 300 SENLIS rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie) rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2021

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

Dέρ
ôτ Lές
λ
L - décembre 2020

N° ISSN : 0752-5656



revue archéologique de picardie - trimestriel - 2020 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Daniel PITON rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre Audebert, Didier Bayard, Tahar Benredjeb, François Blary, Françoise Bostyn, Nathalie Buchez, Benoît Clavel, Jean-Luc Collart, Pascal Depaepe, Bruno Desachy, Sophie Desenne, Jean-Pierre Fagnart, Jean-Marc Fémolant, Gérard Fercoq du Leslay, Émilie Goval, Nathalie Gressier, Lamys Hachem, Valérie Kozlowski, Vincent Legros, Jean-Luc Locht, Noël Mahéo, François Malrain, Estelle Pinard, Daniel Piton, Marc Talon

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Daniel PITON

- Stèle familiale aux trois personnages. Musée de Picardie, Amiens (© Jean-Louis BOUTILLIER).
- Stèle de Felix. Musée de Picardie, Amiens (© Marc Jeanneteau).
- Imprimerie : Graphius Geers Offset Eekhoutdriesstraat 67 - B-9041 Gand

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

- 5 Des implantations du Mésolithique ancien dans la vallée du Thérain à Warluis VII (Oise) par Thierry Ducrocq, Anne Bridault, Nicolas Cayol, Sylvie Coutard & Hélène Seignac.
- Le théâtre romain de Château-Thierry (Aisne) par Marjolaine JOUANNETAUD avec les contributions de François BLARY, Laurent CAMERINI & Jean-Pierre GELY.
- Nouvelles stèles découvertes à Amiens (antique Samarobriva) par Éric Binet & Christine Hoët-Van Cauwenberghe.
- Les racines alto-médiévales du village de Plailly (Oise) par Danaël Veyssier.
- Une carrière de pierre de la in du premier Moyen Âge au pied de l'enceinte tardo-antique de Senlis par Cédric Roms & Pierre Testard.
- L'aile des Preuses du château de Coucy : nouvelle étude monumentale par Nathalie Nicolas-Girardot avec la collaboration de Benjamin Michaudel.
- 139 La cuisson des briques en meule à Saint-Quentin (Aisne) au début de l'époque moderne à partir des sources archéologiques par Christophe Hosdez & Freddy Thuillier.

L'AILE DES PREUSES DU CHÂTEAU DE COUCY : NOUVELLE ÉTUDE MONUMENTALE

Nathalie NICOLAS-GIRARDOT avec la collaboration de Benjamin MICHAUDEL

Le château de Coucy (Aisne) est bâti à l'extrémité d'un plateau dominant la vallée de l'Ailette. Il résulte d'une construction d'ensemble datant du second quart du XIIIe siècle, puisant son inspiration dans le plan des places fortes royales comme Dourdan et le Louvre. Cette construction homogène s'articule autour d'une enceinte urbaine étirée sur près de deux kilomètres, flanquée de seize tours, d'un château et de sa basse-cour. Le château constitue une résidence quasi princière hors norme, avec des aménagements qui dépassent les critères de confort et de volume habituels. L'ensemble palatial érigé par Enguerrand III se développe dans la haute cour du château dominée par un puissant donjon cylindrique de 31 m de diamètre, et dont le couronnement s'élevait à plus de 55 m. Il fut le plus grand donjon de l'Occident médiéval, longtemps porté comme enjeu mémoriel. L'ensemble palatial est transformé à la fin du XIVe siècle par Enguerrand VII, fidèle du roi Charles V et ami du duc Louis d'Orléans (Mesqui 1993, p. 30).

L'aile des Preuses, dite aussi aile du Logis, est l'aile située la plus au nord du château. Elle était accessible de plain-pied depuis la cour. Avec la grande salle, ces deux ailes concentrent les espaces résidentiels nobles du château, ce qui les rend indissociables dans l'analyse comme dans l'approche bibliographique. La synthèse historique et archéologique coordonnée par Jean-Louis Bernard¹ complète l'article publié par Jean Mesqui en 1994 dans le Congrès archéologique de France. Notre article ambitionne de proposer une étude monumentale des parements encore conservés en s'appuyant sur des photos-relevés aux propriétés métriques de chaque élévation. Ceuxci sont le support de l'analyse où sont portés les aménagements architecturaux (corniches, piédroits de baies, trous de poutre...) et les signes lapidaires identifiés. Le plan topographique de l'aile complète la documentation graphique du site. En effet, de l'aveu de son auteur, le plan que publie Jean Mesqui en 1994 résulte d'une « reconstitution prenant en compte les relevés antérieurs à 1917, ainsi que les plans d'Androüet du Cerceau » (MESQUI 1994, p. 209) - ces derniers datant de 1576.

La présente étude archéologique de bâti a été engagée préalablement aux travaux de restauration de l'aile des Preuses (fig. 1-2) sous la maîtrise d'ouvrage du Centre des Monuments Nationaux, en mai 2013. Réalisée avec Benjamin Michaudel², elle a donné lieu à la rédaction d'une synthèse des données archéologiques existantes, à la fois foisonnantes, mais aussi incomplètes en particulier en raison de l'absence de relevés graphiques complets de l'aile, comme évoqué en préambule. Une couverture lasergrammétrique de l'aile a été effectuée au laserScan Focus 3D120 Faro®, nécessitant 65 stations pour obtenir un relevé complet des trois niveaux étudiés en positionnant les stations sur les niveaux accessibles à pied et depuis la plateforme d'une nacelle. Après maillage des nuages de points, le modèle 3D cohérent a été produit grâce au logiciel de modélisation 3D Geomagic Studio®. L'étude des traces d'outils et des marques lapidaires, dont la dégradation est inéluctable, a nécessité l'exploitation de centaines de clichés réalisés avec une nacelle, complétant des vues obtenues par drone, datant de 2012. Parallèlement, les photographies haute définition³ ont été redressées et corrigées avec les logiciels Perspective Rectifier® et DxO®. Des coordonnées géodésiques ont été attribuées à chaque image afin d'obtenir un assemblage aux propriétés métriques (logiciel Autocad®). Une fois assemblées, les

^{1 -} Jean-Louis Bernard (Inrap Nord-Picardie) a initié une table-ronde, puis coordonné le PCR dont les premiers résultats ont été publiés dans la *Revue archéologique de Picardie* en 2005.

^{2 -} AFT Archéologie, opérateur privé en archéologie préventive. B. Michaudel et N. Nicolas-Girardot sont actuellement responsables d'opérations à l'Inrap Méditerranée. Un diagnostic sanitaire préalable à la restauration de l'Aile a depuis lors été réalisé par O. Weets, architecte en chef des Monuments Historiques. 3 - Les clichés réalisés en 2013 enrichissent l'iconothèque mise à disposition par le Centre des Monuments Nationaux qui a réalisé une couverture photographique de l'édifice en novembre 2011, avec une nacelle araignée. Puis, en juin 2012, l'utilisation d'un drone a permis de se rapprocher des parements, tous photographiés de face, à moins de 5 mètres. L'ensemble de ces clichés constitue une base documentaire unique de près de 3 000 photos.



Fig. 1 - Vue d'ensemble de la courtine M2 de l'aile des Preuses. Cliché drone pris par *Aircopter*, cliché Centre des Monuments Nationaux, juin 2012.

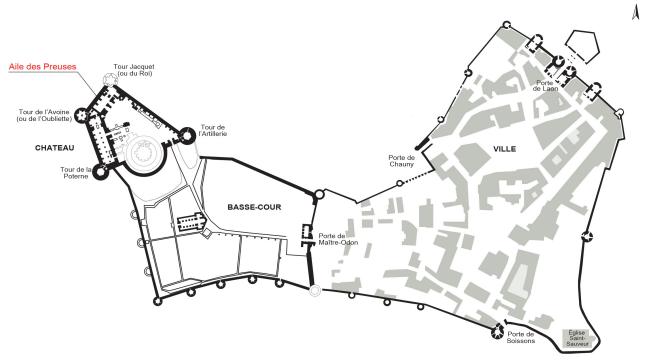


Fig. 2 -Plan de la ville, du château et de la basse-cour, d'après fonds de plan G. Kools, et *Itinéraires du patrimoine* (dir. C. Corvisier). DAO : N. NICOLAS.

images ont été travaillées sous *Photoshop*® avant d'être mises en page avec le logiciel *Adobe Illustrator*® aux échelles 1/50 et 1/100. Plus de quarante journées ont été consacrées à l'assemblage des scans. Les ortho-mosaïques des élévations de l'aile ont été exportées à partir du modèle phasé, dont le niveau de précision n'a pas pu être réduit en-deçà de 2 cm. L'étude de terrain a mobilisé trois personnes pendant cinq jours, pour les prises de vue photographiques, les prélèvements des mortiers, et

l'analyse. Le temps de post-fouille incluant l'étude documentaire préalable, l'analyse archéologique et la rédaction du rapport intermédiaire, est évalué à une cinquantaine de journées.

20 40 m

L'AILE DES PREUSES AU SEIN DU PROGRAMME RÉSIDENTIEL

Le château (fig. 3) est érigé entre 1225 et 1242 par Enguerrand III de Coucy qui participa à la croisade

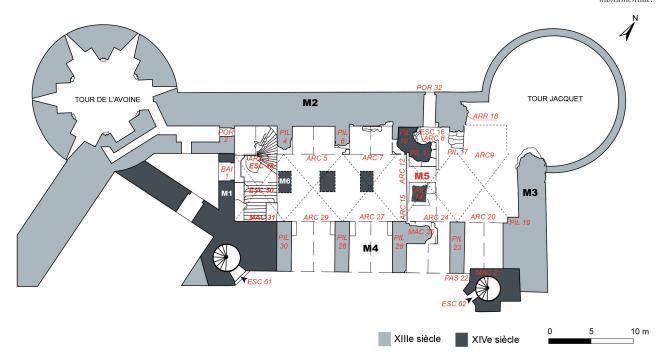


Fig. 3 - Plan-masse du rez-de-chaussée, avec phasage d'après Mesqui 1994, p. 217, levé de terrain et DAO : L. Calamy, N. Nicolas, AFT Archéologie, 2013.

contre les Albigeois et à la bataille de Bouvines (Bernard 2005a, p. 140). Résidence seigneuriale unique répondant aux fonctions résidentielles, religieuses et aux besoins administratifs, le château accueille dans son enceinte la grande salle, le logis et les espaces domestiques, tous conçus d'un seul jet. La courtine de près de 3 m d'épaisseur est renforcée à l'intérieur de la place par des contreforts reliés à leur sommet par des arcs brisés (Blary & Durey-Blary 1994, Baudry & Langeuin 1994). La grande salle s'élève sur deux niveaux dévolus au stockage, avec cave et cellier au rez-de-chaussée. L'accès à la chapelle, par son adossement à la grande salle, est asservi à cette dernière. Quant à l'aile des Preuses, elle est orientée vers le nord-ouest.

Dans les années 1386-1387, Enguerrand VII réalise des aménagements dont le programme tient autant compte des contraintes des bâtiments antérieurs que du périmètre de son enceinte (Mesqui 1993, p. 43). La comptabilité de ces travaux et dépenses d'entretien tenue par le receveur Jean Plançon⁴, a été publiée par J. Mesqui. L'index tiré de son analyse redonne à la fois sa consistance mais aussi ses divisions intérieures à l'aile (Mesqui 1994, p. 233-246). Devenant plus confortables, les espaces se rationalisent : à chaque niveau de l'aile, la chambre est pourvue d'une « chambre du parement » desservie par un escalier en vis. Celle du premier étage, dite chambre du "Paile",

est équipée d'un poêle d'inspiration orientale dont la chambre de chauffe se trouvait dans une pièce mitoyenne, de plan triangulaire (MESQUI 1994, p. 233-237, A23 et B21).

Après la mort d'Enguerrand VII (1397), le château est intégré au duché des Valois par l'achat de Louis I^{er} d'Orléans, en 1400. Jean Aubelet, sergent d'armes du roi et maître d'œuvre, dirige les travaux à Coucy entre 1403 et 1405. Il crée un modèle de couronnement de mâchicoulis dont le profil des consoles en talon sera reproduit à l'identique à La Ferté-Milon et à Pierrefonds⁵.

Louis d'Orléans fait aménager un pont-levis à flèches devant l'une des portes du château, et pourvoit à l'ameublement des salles du château en 1403. Une nouvelle cuisine prévue pour accueillir une forte garnison est également aménagée. Elle était accolée aux remparts de la basse-cour, près du pont-levis⁶. Une conduite d'eau longue de plus de trois kilomètres fut réalisée pour acheminer l'eau de la fontaine de Waumont au château⁷.

^{4 -} Arch. Dép. de l'Aisne, F 2695, fragment du compte de Jean Plançon, receveur de la châtellenie, fol. 190-198 v°, 1er octobre 1386-30 septembre 1387 (ancienne cote : Arch. Dép. de l'Aisne, E 672). Ce registre qui comptait 168 feuillets a disparu pendant la Première Guerre mondiale, à l'exception de quelques feuilles conservées aux Archives départementales de l'Aisne.

^{5 - «} Ce type de mâchicoulis présente deux particularités essentielles : d'une part, le parement de la courtine ou de la tour vient à se recourber vers l'arrière au droit de l'encorbellement, et, d'autre part, la première assise de cet encorbellement présente un profil différent des trois assises inférieures » (Mesqui & Ribera-Perville 1980, p. 312, 341-342).

^{6 -} Les vestiges de cette cuisine ont été mis au jour par l'association de mise en valeur du château de Coucy, en juin 2018.

^{7 -} Voir plus précisément MIROT 1920, articles 192 à 199, p. 210-211 : ouvrages de maçonnerie de la cuisine (197 toises) et paiement des pionniers qui ont creusé les fossés pour installer les tuyaux en plomb (1380 toises).

Après deux sièges successifs, en 1411 puis en 1419, le château est finalement intégré à la couronne de France à la fin du XV^e siècle. Le devis des travaux réalisés au milieu du XVI^e siècle permet de se figurer les transformations, en particulier la construction du logis neuf situé près de la porte d'entrée - comme en témoigne le dessin de la face de l'entrée publié par Androüet du Cerceau en 1576 (Le premier volume des plus excellents bastiments de France...). François Ier réside dans son nouveau château à plusieurs reprises, en 1534, 1537 et 1538. Dans la "salle des Dames", autrefois chambre du "Paile", le maître maçon Olivier Imbert enregistre principalement des réparations d'entretien des huisseries, en août 1556. La réfection du pavement de la terrasse jouxtant cette salle s'inscrit dans un programme de rénovation de l'ensemble des terrasses du château (Mesqui 1994, p. 239-244 : B23).

L'aile des Preuses adopte un plan trapézoïdal borné par les murs M1, M2, M3 et M4, puis divisé par le mur-diaphragme M58. Ce corps central de 35 m de long par 16,20 m de large, est flanqué de deux tours au plan semi-circulaire outrepassé : les tours de l'Avoine et Jacquet. Il s'appuie sur une puissante courtine (M2) qui atteint une longueur de 35 m pour une épaisseur maximale de 4 m. Cette courtine est bornée par les murs M1 et M3, et fermée vers la cour par le mur M4, lui-même constitué d'une succession d'arcades au profil en arc brisé. La superficie intérieure de ce vaisseau est de quelque 228 m² (8 x 28,40 m). Au sud-ouest, un escalier donne accès à un niveau de caves situées sous l'aile des Preux (Grande Salle) - niveau dont est dépourvu l'aile des Preuses (fig. 4). Cet escalier

situé dans un secteur non sécurisé lors de l'étude, n'est que partiellement intégré à la démonstration archéologique et non relevé. De même en est-il de certaines zones alors masquées par la végétation.

Les tours de l'Avoine et Jacquet sont aujourd'hui partiellement détruites : la tour de l'Avoine était aussi dénommée tour de l'Oubliette au milieu du XIX^e siècle (Grégoire 1856b). Il subsiste de cette tour le rez-de-chaussée, de plan intérieur hexagonal, et les soubassements uniquement accessibles par un oculus aménagé dans sa coupole. Les arcatures et les embrasures de la salle hexagonale ont été restaurées. Une latrine en encorbellement est conservée dans l'angle de cette tour et de l'aile des Preuses (LATR 57). Un étroit couloir nommé "fosse au lion" relie la tour de l'Avoine au logis à chaque niveau. La tour Jacquet, dite aussi tour du Roi, est dynamitée en mars 1917: arasée, elle est aujourd'hui partiellement remblayée. Dans ces tours, les communications verticales se résumaient à d'étroits escaliers en vis aménagés dans l'épaisseur des murs.

La courtine M2 se singularise par son épaisseur qui atteint 3,60 m dans l'ébrasement de la porte POR 32. L'aile compte trois niveaux atteignant une hauteur de 23,70 m, marquée par un dénivelé de près de 3,60 m entre l'intérieur, côté cour, et l'extérieur, côté fossés. Elle est dépourvue de caves, d'autant que le socle géologique affleure dans cette partie du château. En 1909, des ossements de chevaux auraient été découverts dans cet espace qu'Eugène Lefèvre-Pontalis qualifie de magasin ou écurie (Lefèvre-Pontalis 1928, p. 70 ; Laurent 2001, p. 109). Qu'il soit désigné cellier, magasin, halle ou écurie, le rez-de-chaussée remplit indubitablement une fonction utilitaire.

8 - La nomenclature des faits utilisés dans ce rapport associe les initiales à une numérotation continue : CAB 35, FEN 38, ESC 48, etc. (voir annexe).

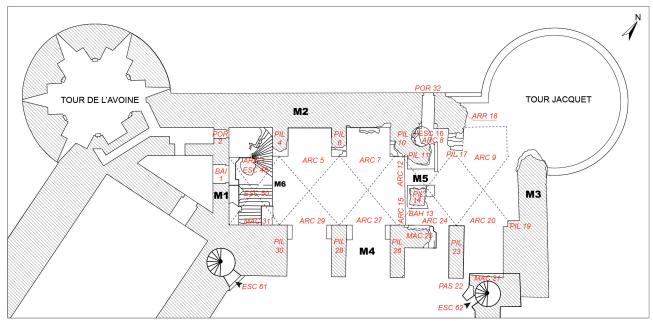


Fig. 4 - Plan-masse du rez-de-chaussée, levé de terrain et DAO : L. CALAMY, N. NICOLAS, AFT Archéologie, 2013.

Historiens, architectes et archéologues s'accordent pour dater la construction de l'aile avant 1242, son réaménagement survenant dans les années 1386-1387. Initialement, les cinq arcades (ARC 3, 5, 7, 8 et 9) sont adossées à la courtine M2 qu'elles contribuent à étayer. Elles supportent alors des étages planchéiés. Puis, à la fin du XIVe siècle, la distribution est revue : l'escalier droit ESC 50 est condamné au profit d'un escalier en vis construit pratiquement dans-œuvre (ESC 61). Lors de cette même phase, quatre croisées d'ogives sont lancées dans la halle, ce qui entraîne la construction du mur-diaphragme M5. L'aile est désormais divisée en deux travées inégales. Le confort est amélioré dans les espaces résidentiels, en premier lieu dans la salle du "Paile", grâce aux équipements de chauffage dont témoignent les cabinets intramuraux, et surtout grâce à l'aménagement de larges baies au premier et au deuxième étages, largement ouvertes vers le nord. Au premier étage, la salle du "Paile" offre un espace lumineux, d'une part grâce à la terrasse tournée vers le sud et, d'autre part, grâce aux deux baies donnant sur la campagne au nord (Mesqui 1994: B21-B23). Le petit cabinet ménagé dans l'épaisseur du mur M2 (CAB 35), au nord, est chauffé par une cheminée indépendante. Le second étage est entièrement dévolu aux espaces résidentiels: salle ou chambre du parement, chambre de Monseigneur ou chambre du logis d'Orléans, chapelle située en surplomb de la terrasse B23, et oratoire appelé "chapelette" pris dans la tour Jacquet (Mesqui 1994 : B33). Au dernier niveau formant demi-étage, les combles sont aménagés en grenier.

DU DÉMANTÈLEMENT DU CHÂTEAU AUX PREMIÈRES RESTAURATIONS AU MILIEU DU XIXº SIÈCLE

Pendant la Fronde, le château est démantelé: les toitures sont démolies, y compris celles des tours d'angle. Après le siège infligé par le maréchal d'Estrées, en mai 1652, c'est une destruction en règle du château qui est confiée à Clément Métezeau à partir du mois de septembre: les voûtes du donjon, une partie de la chemise et des tours de flanquement sont projetées à terre, livrant le château à un dépeçage en règle.

En 1806, les ruines sont cédées à l'Hôtel-Dieu de Coucy, mais des pillages perdurent jusqu'en 1821. Après le rachat du château par l'État en 1848, et surtout avec le classement au titre des Monuments Historiques (1862), les premières restaurations conservatoires et esthétiques sont envisagées.

La plus ancienne restauration documentée dans l'aile est confiée à l'architecte Alexandre-Jacques Malpièce qui chemise le jambage commun au cabinet CAB 35 et à la baie BAI 36 (US 2035 et 2045), en 1842°. La singularité de cette restauration ne fait aucun doute tout comme le frettage récent de ce piédroit (fig. 5). Quelques années plus tard, Eugène

Viollet-le-Duc focalise son attention sur le donjon dont il restaure le tympan néo-gothique surmontant la porte. Les premières fouilles sont également menées dans la salle des Preux (Grégoire 1856a et b).

Avant 1909, l'architecte Paul Boeswillwald « restaure des portions de voûtes et de parements ruinés » du rez-de-chaussée¹⁰. Le restaurateur utilise une pierre dure provenant des carrières de Pargny¹¹. La pertinence de cette restauration repose sur la lithographie publiée par Taylor et Nodier où l'on distingue le développement de la croisée devant l'arcade ARC 20, le pilier PIL 23 qui accueille sa retombée et enfin, au fond, la maçonnerie aveugle MAC 21 (fig. 6). De fait, une croisée d'ogives est construite entre la tour Jacquet et le mur M5, comme le révèlent les photos d'Eugène Lefèvre-Pontalis (fig. 7). Le parement en moyen appareil du pilier 23 (PIL 23) est régulier, avec des joints gras repassés

^{11 -} Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, dossier 0081/002/0046, 8 juillet 1906.



Fig. 5 - L'aile des Preuses pendant la Première Guerre mondiale, collection privée Pierre-Emmanuel Sautereau. En ligne : http://coucy.cpa.free.fr

^{9 -} CORVISIER 1999, p. 21, d'après Arch. Nat. (site de Paris), travaux dans les bâtiments de la Couronne payés sur la liste civile de Louis-Philippe, carton O/4/1881, exercice 1840.

^{10 -} Corvisier 1999, p. 22.

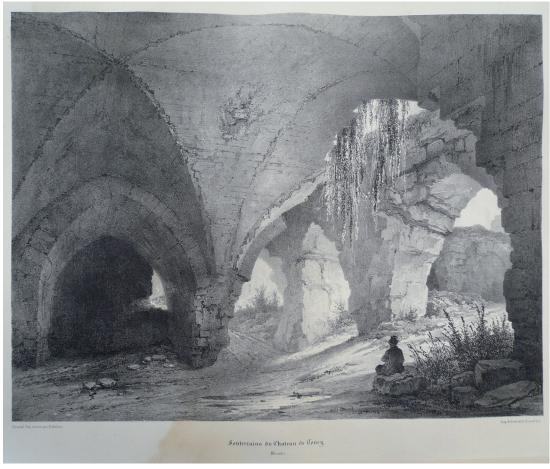


Fig. 6 - Souterrains du château de Coucy, lithographie extraite des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France,* 1840, volume 2, planche 86.

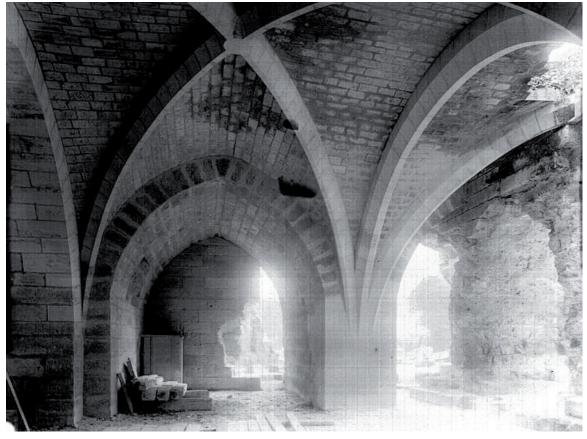


Fig. 7 - Salle basse après restauration, cliché E. Lefèvre-Pontalis, Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, sap01_LP000343, avant 1918.

au ciment gris, tirés au fer. La voûte fut détruite pendant la première guerre mondiale, mais le parement conserve encore quelques traces de noms de soldats gravés en 1914 (US 1120). Ce programme de restauration est interrompu lorsque les troupes allemandes occupent le château. Le donjon et toutes les tours d'angle sont bombardés et démolis en mars 1917, lors de la retraite des troupes allemandes.

L'architecte en chef des Monuments Historiques, Jean Trouvelot, particulièrement actif jusqu'en 1942, supervisa le déblaiement du site en 1925. Outre les étais en bois installés dans les ébrasements des baies, les ouvertures fragilisées sont alors reconstruites. Les restaurations interventionnistes de cet architecte affectent l'ensemble des parements intérieurs et extérieurs. C'est lui qui introduit les chaînages en ciment armé et le ragréage au ciment Portland, comme en janvier 1931, lorsque de grosses lézardes se forment dans la courtine M2 entre la tour de l'Avoine et la tour Jacquet, entraînant le décollement du parement. Les maçonneries sont alors refouillées à la masse afin d'injecter du coulis de ciment dans les maçonneries et dans les parties soufflées du parement. Le traitement en glacis est systématisé, tant pour les maçonneries en surplomb que pour la terrasse créée sur le rein des arcades, côté cour. Le chantier de restauration est quasipermanent : l'échafaudage extérieur adossé à la courtine entre la tour de l'Avoine et la tour Jacquet en 1934, est toujours en place en 1943. Le rocaillage initié en 1935 est régulièrement refait, après 1951, et encore en 1971.

Les appellations utilisées par les architectes et la nomenclature à laquelle ils se réfèrent posent question. En effet, le code couleurs employé n'est pas systématiquement le même alors que la légende est commune : « pierre neuve », « pierre d'État », « pierre retaillée » et « maçonnerie conservée ». Aussi, le recours sans discernement aux signes lapidaires comme seul critère datant peut engendrer des erreurs d'interprétation. D'une part, certains signes lapidaires ont pu être bûchés sur des pierres laissées en place lors de la restauration, mais « retaillées ». D'autre part, des blocs isolés ont pu être réemployés, çà et là, et détachés des maçonneries originelles. Quand il y en a, les signes lapidaires sont donc potentiellement en position secondaire. Enfin, les croquis cotés sont des documents présentant des travaux prévisionnels. Ces minutes sont parfois annotées et biffées par les restaurateurs. Lors de la réalisation des travaux, on ne peut exclure qu'un bloc devant être retaillé, ait finalement été remplacé par une pierre neuve sans que ce report soit systématiquement mentionné sur les croquis.

Ainsi, en 1938, la « pierre de taille appartenant à l'État » et la « pierre de taille n° 6 de l'État » sont utilisées conjointement. Ce sont des pierres

anciennes récupérées dans les ravins en contrebas des tours de l'Avoine et Jacquet, après avoir été rigoureusement triées. Elles peuvent être retaillées pour la restauration mais pas systématiquement. Cette appellation vient du fait que les pierres de taille provenant des déblaiements appartiennent de fait à l'État. Comme les pierres récupérées sont restées à l'air libre dans les talus, depuis 1918, et ne sont remontées que dans les années 30, certaines pierres de taille du parement extérieur de la courtine M2 ont pris une teinte grisâtre, signe d'altération. Cela est particulièrement visible autour de la porte POR 32, restaurée en 1935.

La variété des pierres employées dans l'aile des Preuses impose la plus grande prudence dans l'analyse archéologique des parements restaurés, et ce d'autant que les pierres neuves utilisées dans les années 30 sont aujourd'hui patinées elles aussi, et les parements progressivement unifiés. Les restaurations des couronnements de murs illustrent parfaitement la réserve qui doit présider à toute analyse archéologique. Alors qu'il apparaît que l'intrados de la baie BAI 40 a entièrement été soufflé par l'explosion de 191712, on constate sur les planches de calepinage que les piédroits de cette ouverture et ceux du cabinet voisin (CAB 39), tout comme le linteau de la baie et les consoles des mâchicoulis sont restaurés avec les deux catégories de « pierres neuves » (en bleu) et de « pierres d'État » (en jaune) - distinction totalement imperceptible à l'œil nu aujourd'hui (fig. 8).

MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION MIS EN ŒUVRE

La construction rapide du château fut rendue possible par la mise en œuvre de calcaire coquillier extrait localement. Il provient de la carrière de Neuville-sur-Margival (calcaires à Cérithes) située près du hameau de Crasne, à 3,3 km au nord-est de Coucy, et de la carrière de Courval située à quelque 4 km vers l'est¹³. Cette exploitation du socle naturel est poussée à son paroxysme au château voisin de Saint-Gobain (Aisne), qu'Enguerrand III fait également construire vers 1225. Là, les constructeurs exploitèrent les vides laissés par l'extraction de la pierre calcaire pour servir le système de défense du château (Montagne & Gely 2011).

À Coucy, la patine des parements rend difficile l'identification des traces d'outils. Toutefois, le marteau taillant est l'outil le plus utilisé, tant au XIIIe qu'au XIVe siècle, du fait de sa polyvalence permettant à la fois le dégrossissage mais aussi

^{12 -} Voir les clichés d'Eugène Lefèvre-Pontalis pris après 1918, en particulier : Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, sap01_LP000354 et sap01_LP000356.

^{13 -} D'après Broche 1908, p. 345, puis Lefèvre-Pontalis 1928, p. 50.

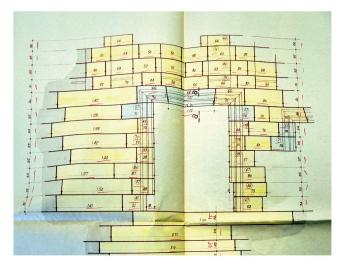




Fig. 8 - Baie BAI 40 et cabinet CAB 39. Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, dossier 0081/002/0048, planche 1297, mai 1940, travaux de Jean Trouvelot : « pierre d'État » (jaune) et « pierre neuve » (bleu) ; cliché drone Air Copter, Centre des Monuments Nationaux, 2012.

une taille plus fine. Il est utilisé pour l'ensemble des parements du mur M2. Seuls les intrados des arcades côté cour sont taillés au marteau grain d'orge. L'usage de la gradine est privilégié pour les nervures des voûtes et les éléments sculptés, au XIV^e siècle (DOPERE 2018, p. 130-134).

Il ressort de l'étude pétroarchéologique des liants, réalisée par Frédéric Rivière, une parfaite maîtrise dans la mise en œuvre des matériaux¹⁴. Dans le corpus des quatorze prélèvements, celui réalisé dans le hourdage du trou de boulin TRB 49 (parement extérieur de M2) était altéré. Un seul provient de la maçonnerie initiale de la courtine M2 (US 1136). Les autres mortiers appartiennent à des maçonneries du XIVe siècle, précisément prélevés dans les ébrasements des baies BAI 34, BAI 38 et BAI 40, dans les trous de poutre TRP 41, 42, 43, et 44, dans le piédroit du cabinet CAB 39, dans le pilier PIL 26 et enfin dans le massif maçonné MAC 25 situé sous l'arcade ARC 24. Peu de défauts altèrent la matrice, généralement bien gâchée, emprisonnant de rares bulles d'air. Cette bonne mise en œuvre a pu être réalisée grâce à l'emploi d'un sable très pur, ayant une teneur en argile très faible, sauf justement dans le prélèvement effectué dans la maçonnerie du XIII^e siècle (US 1136). Celui-ci présente une teneur en argile sensiblement plus importante, ce qui lui donne une coloration plus beige, alors que tous les autres sont de couleur blanche avec une matrice limoneuse (Rivière 2013).

Les signes lapidaires (B. MICHAUDEL)

L'étude des signes lapidaires présente un double intérêt d'abord pour cerner la technologie des constructeurs, et ensuite pour déterminer leur milieu socio-économique. Leur classement typologique et

14 - Chercheur associé UMR 5608 TRACES DTalents Ingénierie (Limoges).

leur répartition spatiale participent à l'élaboration du phasage, même si l'utilisation de signes identitaires identiques sur plusieurs générations doit toujours être envisagée (Fenyvesi 1983, p. 23). La notion même d'atelier(s) peut désigner un individu ou une équipe de tailleurs associée à un signe identitaire particulier.

Dans son étude monographique parue en 1909, Eugène Lefèvre-Pontalis est le premier à publier un relevé des signes lapidaires, autrement désignés « marques de tâcherons », observés au château de Coucy. Selon lui, « on peut distinguer du premier coup d'œil une assise du XIIIe siècle d'une pierre mise en place à la fin du XIVe siècle dans la salle des Preux ou dans la salle des Preuses ; car les signes les plus anciens sont gravés très profondément » les parements que cet historien a vus à la fin du XIXe siècle ne sont pas tous conservés en l'état.

Puis l'auteur affine la portée sémiologique de ces signes, en différenciant les signes identitaires - les marques de « tâcherons » - et les signes utilitaires - ou signes de pose (Lefèvre-Pontalis 1922, p. 116-117; Lefèvre-Pontalis 1928, p. 52-53 et p. 74). Parallèlement, dans un article qu'il consacre au château de Pierrefonds (Oise), François de Fossa envisage la coexistence de signes sur un même bloc pouvant être des signes utilitaires et identitaires (De Fossa 1922, p. 218).

L'inventaire des signes lapidaires de la salle des Preuses a permis de caractériser une soixantaine d'ateliers, ce qui correspond au nombre estimé par Eugène Lefèvre-Pontalis pour l'ensemble du château au Moyen Âge - résultat majoré puisque l'auteur postule que chaque signe est associé à

^{15 -} Lefèvre-Pontalis 1928, p. 53. « marques de tâcherons » du XIIIe s., p. 52 ; du XIVe s., p. 74.

un seul tailleur de pierre (Lefèvre-Pontalis 1928, p. 53). Cette constante montre que les tailleurs de pierre affectés à l'édification de la salle des Preuses aux XIIIe siècle comme au XIVe siècle furent aussi requis pour la construction des autres ailes du château, ce qui traduit un souci de rationalisation économique des moyens - les commanditaires ayant préféré s'appuyer sur un nombre réduit d'équipes de tailleurs, reconnus pour leur savoirfaire¹⁶. La transmission générationnelle de certaines marques au sein d'un même atelier n'est pas exclue, comme en témoigne l'emploi d'une dizaine de marques identiques au cours des deux campagnes de construction. Parmi la soixantaine d'ateliers de tailleurs, seule une quinzaine intervient exclusivement lors de la campagne de construction de la fin du XIVe siècle, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où la structure de la salle des Preuses est principalement mise en place au XIIIe siècle - les travaux engagés à la fin du XIVe siècle portant sur des réaménagements résidentiels.

Morphologie des signes

Les signes lapidaires identifiés dans la salle des Preuses se répartissent en catégories, d'après la classification établie par Jean-Louis Van Belle (VAN BELLE 2001, p. 238):

- Les lettres: lettre N, lettre N en miroir, lettre U, lettre C ou Pi majuscule, lettre (ou chiffre romain, voire chevron) V, lettre L, lettre T, lettre gamma, lettre A (avec traverse brisée en chevron et avec traverse droite), lettre delta, lettre delta en miroir, lettres delta (ou triangles) jumelées, lettre X, lettre Y, lettre P. Elles constituent la majorité des signes lapidaires identifiés dans la salle des Preuses, associées à toutes les composantes architecturales du bâtiment.
- Les chiffres romains et arabes : chiffres 1 à 5 sous formes de barres parallèles. Ils sont strictement utilisés comme signes utilitaires, en association avec la lettre N, la lettre N en miroir, la lettre Pi, les chevrons isolés.
- Les formes géométriques : triangles associés en diabolo, triangle avec trait inscrit, triangles jumelés, losange, carré, carré avec trait inscrit. Ce sont des signes souvent limités à une seule occurrence.
- Les traits : lignes barrées, croix, flèche à barrettes, ligne bornée par des barrettes, flèche pointée, trait avec double angle droit, motif en épis de blé, flèche à pointe fermée, assemblage de deux chevrons, chevrons jumelés, chevron souligné d'une queue, chevrons accostés, double chevron, ligne droite, chevron isolé, chevron isolé avec une jambe courbe. Il s'agit là encore de signes souvent isolés, à l'exception des flèches qui apparaissent

généralement à deux ou trois occurrences sur les mêmes assises.

- Les idéogrammes : étoile à cinq branches, étoile à six branches, équerre, équerre avec indication d'angle droit, marteau taillant, pointe de flèche avec soie, pic (fig. 9).

Types et fonctions des signes

L'ensemble de ces signes se répartissent en deux types principaux : les signes utilitaires (fig. 10) et les signes identitaires (fig. 11). Les premiers, qualifiés d'indice général, sont généralement associés à des signes identitaires, qualifiés de signe particulier (DE FOSSA 1922, p. 218).

Le signe identitaire représente la signature du tailleur de pierre et/ou de l'atelier auquel il appartient et remplit une fonction comptable. C'est le signe majoritairement employé dans les monuments médiévaux. Il constitue l'unique moyen pour le tailleur de pierres d'identifier la propriété sur un lot de pierres et de justifier le travail réalisé. Le signe identitaire n'appartient pas exclusivement à un artisan qui le conserverait comme un logo d'entreprise : un tailleur de pierres peut employer des marques différentes au gré des chantiers. L'universalité de certains signes, en particulier la lettre L et sa variante, explique son usage répété au XIIIe comme au XIVe siècles.

Dans l'aile des Preuses, certaines associations se lisent dans les parties basses des parements, celles de la construction initiale. La lettre T bornée par des barrettes, dans le fond de l'arcade ARC 3, ou encore la variante autour du carré, sont associées à la construction des arcades qui font face à celles du mur M4 (ARC 20, 24, 27 et 29). La multiplicité des signes identitaires - traits et formes géométriques - observée sur le parement bouchant l'accès à l'escalier ESC 50, au XIVe siècle, échappe à l'interprétation et pourrait résulter simplement des conditions de conservation de la pierre. L'inaccessibilité de certains parements, comme les quatre assises conservées au sommet du mur M2 (US 3032), explique que chaque face de parement soit encore gravée.

Un signe identitaire, la lettre T (renversée, en rotation), envahit littéralement le parement extérieur de la courtine M2 jusqu'à la vingtième assise, comme les arcades aveugles intérieures. De même en est-il de la ligne bornée par des barrettes, gravée sur les parements de M2, et ce jusqu'à la vingt-septième assise. Elles authentifient la phase de construction initiale de l'aile.

Le signe utilitaire, minoritaire, est par ailleurs moins bien conservé sur les parements de l'aile car, afin de le différencier du signe identitaire, il est gravé moins profondément dans la pierre. Sa fonction est d'ordre pratique, servant à organiser la mise en place

^{16 -} Parallèlement, à Pierrefonds, Martin Fenyvesi a estimé à 80 à 90 le nombre de tailleurs de pierre employés sur 17 ans entre 1390 et 1407-1408 pour l'édification du château (Fenyvesi 1983, p. 24).



Fig. 9 - Parement extérieur de la courtine M2, relevé des signes lapidaires d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. Calamy, AFT Archéologie, 2013, DAO : N. NICOLAS.

1005

1005

TRB 45
Fait
Signe lapidaire
Signe lapidaire?
Trou de boulin

Pour les identifications, se reporter aux figures 10 et 11

des blocs taillés et le montage des parements. Dans l'aile des Preuses, les signes utilitaires identifiés sont des signes d'appareillage pour localiser facilement les pierres appartenant aux mêmes assises. Ainsi en est-il de l'assise située à la naissance de l'intrados des arcades ARC 3, ARC 5, ARC 7 et ARC 20. Ces signes ont l'apparence de chiffres romains, de 1 à 7. Un seul exemplaire du chiffre 7 (IIIIIII) a été repéré sur l'intrados de l'arcade ARC 5. Au XIIIe siècle, ces marques de hauteur d'assise qui scandent systématiquement l'intrados, le fond des arcades et le soubassement des piliers, sont associés à trois signes identitaires différents : les lettres Pi et N, et les chevrons accostés. Leur répétition prouve la cohérence et la rapidité de la construction confiée à un nombre restreint d'ateliers.

PROPOSITION DE PHASAGE DE CONSTRUCTION DE L'AILE DES PREUSES

L'étude stratigraphique des élévations a permis d'isoler l'ossature appartenant à la période initiale de construction - deuxième quart du XIIIe siècle - de la

phase de réaménagements réalisés à la fin du XIV^e siècle, même si les restaurations répétées de l'édifice en altèrent parfois la lecture. Ces restaurations sont très diverses et génèrent la mise au point de techniques particulières, comme le traitement en glacis des arases, la retaille des moellons, le remplacement de pierres, ou les injections de mortier. L'identification des parties restaurées ne pose généralement pas de problèmes, mais certains travaux prescrits par les restaurateurs échappent à l'analyse, faute de nomenclature pérenne. Cette problématique des travaux de restauration pouvant porter atteinte à l'intégrité des données archéologiques accompagne constamment l'analyse, et explique que la périodisation soit sujette à un débat ouvert en permanence, mais aussi que les travaux de restauration soient systématiquement intégrés à l'analyse archéologique du site.

Période médiévale I [1225-1242] : le socle de la construction initiale

Le développement de l'aile est contraint, au sud, par l'aile des Preux, pourvue d'une immense

SIGNES UTILITAIRES, OU D'APPAREILLAGE, au XIIIe siècle

Symbole	Répartition dans la salle des Preuses	Association	Catégorie Morphologie
	M2 (assise 7) - ARC 3 (intrados 1012-1023) - ARC 5 - ARC 7 - ARC 20	ARC 7	Chiffre 1
II	ARC 3 (intrados 1012-1023) - ARC 5 (intrados 1042) - ARC 7 (intrados 1078-fond 1056) - ARC 20	ARC 5 (assise 9)	Chiffre 2
III	ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (intrados 1078) - ARC 20 (soubassement 1111- intrados 1113) - ARC 24 (1123) - BAI 36 - MAC 31	ARC 7 (assise 10)	Chiffre 3
IIII	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20 (1111-1113) - ARC 24 (1123)	ARC 5 (assise 10)	
IIII	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20 - ARC 24	ARC 20 (assise 7)	Chiffre 4
IIII	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20 - ARC 24	ARC 20 (assise 7)	
	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20 - ARC 24 (1126)	ARC 5 (assise 9)	Chiffre 5
IIIIII	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20	ARC 5 (1042)	Chiffre 6
	Intrados ARC 3 (1012-1023) - ARC 5 (1042) - ARC 7 (1078) - ARC 20	ARC 5 (1042)	Chiffre 7
→1←	M2 (2008 ; 3032) - ARC 27 - MAC 31 (1172) - BAI 33 (ébrasement 2011)		Flèche pointée
→ ←	ARC 20 (1118) - M2 (1136) - M3 (1098), sur les mêmes assises		Flèche à barrette

Fig. 10 - Inventaire des signes lapidaires utilitaires au XIIIe siècle (N. NICOLAS et B. MICHAUDEL).

cave d'une surface égale à son rez-de-chaussée. Cette cave longue de quelque 57 m est composée de deux vaisseaux voûtés en berceau brisé qui communiquent par des arcades aménagées dans le mur diaphragme central. L'articulation entre les deux ailes s'effectue par une pièce aveugle, de plan triangulaire, qui dessert un étroit couloir appelé "fosse au lion" ménagé entre le logis et la tour de l'Avoine (Mesqui 1994 : A01, A03, A13, B0). La grande fosse située au débouché de la cave de l'aile des Preux, inaccessible lors de la mission en 2013, est donc exclue des relevés.

La courtine M2 est maillée dans sa partie basse par cinq arcades aveugles en tiers-point (ARC 3, 5, 7 et 8) - la dernière étant détruite (ARC 9). Les têtes de mur de chaque arc étant dépourvues de leur parement, la profondeur des arcades est une donnée minimale (3,30 m). Ces arcades reposent sur des piliers (PIL 4, 6, 10 et 17) dont les maçonneries sont chaînées avec le fond des arcades (fig. 12 -13 et *infra*, fig. 32-33).

Alors que les intrados de l'arcade ARC 3 révèlent une mise en œuvre homogène de carreaux

SIGNES IDENTITAIRES (XIII^e-XIV^e siècles)

Symbole	Répartition dans la salle des Preuses	Catégorie Morphologie
J L	ARC 3 (soubassement 1022) - ARC 5 (intrados 1042 et fond 1028) - ARC 20 (1111) - BAI 36 (tableau 2040) - M2 (3032)	
1 1	ARC 5 (fond 1028) - entre BAI 34 et CAB 35 (2003)	Variante de lettre L
A	ARC 15 - ARC 24 (1126)	Lettre delta sans haste?
×X	ARC 5 (intrados 1042) - BAI 38 (3001 ; tableau 3023) - ARC 7 (fond 1056) - CAB 39 (3015) - BAI 40 (3009)	Lettre gamma
+	M2 (US 1 et 1136, assises 10, 16, 17, 20) - ARC 5 - ARC 7 (1056) - BAI 36 (tableau 2040) - LATR 57 - M2 (3032)	Croix
♦ ♦ ♦	ARC 20 (soubassement 1118 et intrados 1111) - MAC 25 (1131) - M2 (US 1136, assise 24 ; US 2037, assise 41 ; 3032) - PIL 14 (1128) - MAC 31 (1173) - BAI 38 (tableaux 3023-3024) - CAB 39 (3015) - M3 (1098)	Triangle ou lettre delta
r	ARC 15 (1126) - ARC 24	Équerre
个	ARC 15 et 24 (1126) - M2 (US 1136, assise 16)	Marteau taillant
X	ARC 20 (1111) - BAI 38 (3001) - BAI 40 (3008 et 3012) - M2 (3009)	Lettre X ou croix

Fig. 11a - Inventaire des signes lapidaires identitaires aux XIIIe - XIVe s. (N. NICOLAS et B. MICHAUDEL).

de calcaire coquillier en moyen appareil montés en assises réglées, en partie basse, l'emploi systématique de carreaux en grand appareil produit des assises régulières. Comme sur le parement extérieur de la courtine (*cf. infra*), des éclats de taille sont insérés dans les joints creux quand ils ne sont pas repassés au ciment. Le fond de l'arcade est partiellement chaîné aux maçonneries de l'intrados, dans les angles inférieurs (1014-1015), et en partie haute (1013). Cette première arcade contre laquelle butent les marches de l'escalier tournant ESC 48, est massivement restaurée (US 1010. fig. 14).

À l'inverse de la précédente, le fond de l'arcade ARC 5 offre un parement quasi intégralement conservé. Il est chaîné en carreaux et boutisses en moyen appareil, assemblés en assises réglées, aux joints gras repassés au ciment (1028). Son parement souffre de nombreuses épaufrures. Des carreaux en grand appareil aux assises régulières sont intégrés dans les soubassements. L'intrados est traité de la même manière que l'arc précédent.

La mise en œuvre de l'arcade ARC 7 est conforme aux précédentes, tant l'intrados que le fond (1056), assemblé en moyen appareil, aux assises réglées, alors qu'un traitement spécifique est porté aux soubassements, en grand appareil.

L'avant-dernière arcade, ARC 8, offre un traitement équivalent, même si elle est réaménagée au cours de la deuxième phase avec l'installation de l'escalier en vis ESC 16 dont le mur de cage s'intègre harmonieusement au parement de l'arcade. La tête de l'arcade est conservée (1081) bien que noyée dans le nouveau massif 1129 (fig. 15). Le parement du fond de l'arcade présente encore une mise en œuvre homogène, avec des carreaux en moyen appareil aux assises régulières (1082). L'adossement de l'escalier (ESC 16) contre le parement de l'arcade a accéléré la dégradation des joints.

La démolition de la tour Jacquet a entraîné dans son sillage la disparition de la dernière arcade (ARC 9). Le soubassement du pilier PIL 17 résulte certainement de remontages répétés des maçonneries à la mise en œuvre hétérogène et désorganisée (1086-1087). En excluant ce pilier incohérent, les soubassements des piliers reliant les trois premières arcades affichent un grand appareil soigné : PIL 4 (1026), PIL 6 (1055), et PIL 10 (1080).

SIGNES IDENTITAIRES (XIVe siècle)

Symbole	Répartition dans la salle des Preuses	Catégorie Morphologie
A	MAC 31 (1173)	Lettre A avec traverse droite
1	PIL 30 (1167)	Lettre delta en miroir
+	ARC 15 (1126) - BAI 40 (tableaux 3010 et 3012)	Lettre lambda
T	ARC 15	Flèche dont la pointe est bornée par une barrette
∠	MAC 25 (1146) - ARC 15 (1147)	Pointe de flèche avec soie ?
V	CAB 35 - BAI 36	Pointe de flèche avec soie ?
D	BAI 36 (tableau 2040)	Losange
٩	BAI 38	Equerre simple avec indication d'angle droit
∇	MAC 31 (1173) - BAI 38 (tableaux 3023-3024)	Lettres delta jumelées
>	BAI 38 (tableau 3023)	Chevron épaissi
4	M1 (1003)	Motif en épi de blé (empennage de flèche ?)
PA	ARC 12 (1134) - MAC 31 (1173)	Assemblage de deux chevrons ?
↓	MAC 31 (1173)	Flèche à pointe fermée
Δ	MAC 31 (1173)	Triangle avec trait inscrit
W	MAC 31 (1173)	Chevrons jumelés
0/	Intrados BAI 34 (2016) et BAI 36 (2038)	Lettre P
^ ^ V V	ARC 15 (1126) - ARC 20 (assise 7) - ARC 24 - PIL 26 (1133)	Chevrons accostés

Fig. 11b - Inventaire des signes lapidaires identitaires au XIVe s. (N. NICOLAS et B. MICHAUDEL).

Les encoches murales aménagées dans le parement de ces arcades ne sont pas rebouchées, pour la plupart, et leur position comme leurs dimensions hétérogènes trahissent l'accroche d'équipements légers. Certains sont des trous de boulin aménagés symétriquement dans l'intrados des arcades pour les cintres engravés dans les parements, puis bouchés (ARC 7) ou non (ARC 5).

Il faut chercher les reliquats du parement initial sous l'ouverture en sifflet BAI 33 (2008), faiblement ébrasée, aux allures de jour. Cette ouverture en abat-jour est dotée d'un linteau sur coussinet. Bien que restauré en 1932, son ébrasement d'origine est conservé comme en témoignent les signes lapidaires identitaires (lettre N) incisés dans chacun de ses tableaux (2010-2011).

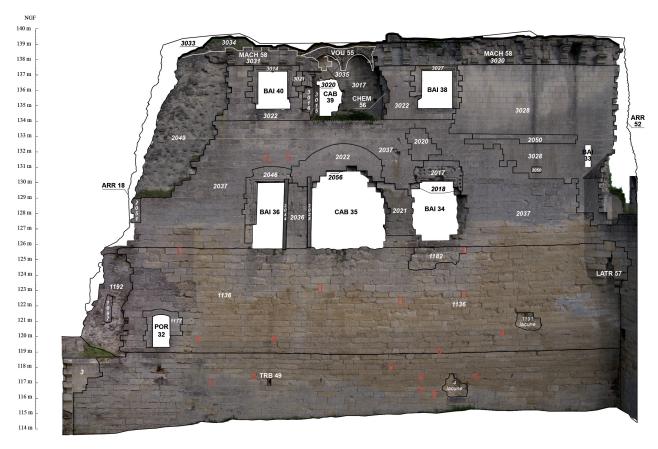
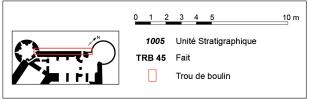


Fig. 12 - Orthophotographie de la courtine M2, parement extérieur, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. Calamy, AFT Archéologie, DAO : N. Nicolas.



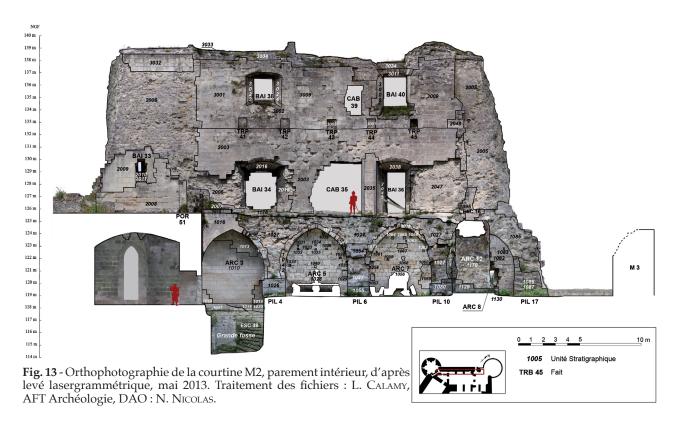




Fig. 14 - Vue de l'arcade ARC 3 et du mur M1, à gauche, vue vers l'ouest. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.



Fig. 16 - Vue de la baie BAI 33, du parement 2008, et de la porte POR 51, à droite. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

Sous cette ouverture subsistent quelques assises de hauteur variable, en moyen et grand appareil, intégrant le piédroit de la porte POR 51 (fig. 16). Ce piédroit est surmonté d'un coussinet amorti d'une moulure en cavet qui supportait un linteau, reliquat du passage initial - la fameuse "fosse au lion" - le long de la courtine, desservant ce niveau entre les baies BAI 33 et 34. Ce coussinet est flanqué d'une console en quart-de-rond, support d'une structure disparue. L'aménagement de cette porte (POR 51) surmontée d'un arc-de-décharge, explique le décrochement constaté entre les assises du parement de part et d'autre de celle-ci (2003 et 2008 - fig. 17). De la voûte qui couvrait le couloir situé au rez-de-chaussée, seule subsiste la semelle formée par l'arrachement des voûtains (2008).

Au dernier niveau de la courtine, les quatre assises bien régulières en moyen appareil appartiennent à la construction initiale (3032 - fig. 18). Elles se singularisent par les signes identitaires et les signes utilitaires d'appareillage qui scandent chaque carreau (*cf. supra*).

Le parement extérieur de la courtine, bien conservé à l'exception de deux zones lacunaires (US 4 et 1191), se caractérise par une mise en œuvre très homogène. Les carreaux en grand appareil, taillés au marteau taillant, sont assemblés en assises réglées à la base du mur (US 1). Au-delà



Fig. 15 - Vue de l'arcade ARC 7, à gauche, et retombée de l'arcade ARC 8, dans l'ancien pilier PIL 10. Cliché B. MICHAUDEL, janvier 2013.

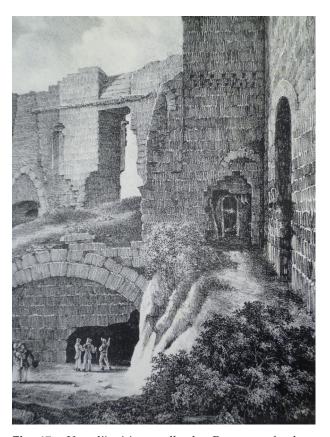


Fig. 17 - Vue d'intérieur, salle des Preux, au fond, et salle des Preuses au premier plan, dessin E. de Lépinois, Souvenirs de Coucy, dessins lithographiés accompagnés d'un texte historique et descriptif, par M. de Lépinois père, Coucy, Chevalier de Lépinois, 1834.

de la quinzième assise, et en deçà des ouvertures aménagées au premier étage, le parement en calcaire coquillier, très érodé, est largement traité par rocaillage et les joints creux sont systématiquement rejointoyés avec un blocage d'éclats de taille hourdés au ciment. C'est dans ce parement (assise n° 16), à une hauteur relativement importante - près de 4 m -, au centre de la courtine, que deux signes lapidaires sont mis en exergue par les constructeurs : il s'agit de deux marteaux taillants se faisant face. Leur présence participe à une mise



Fig. 18 - Signes lapidaires conservés sur les assises sommitales du mur M2 (3032), parement intérieur. Cliché drone Air Copter, Centre des Monuments Nationaux, juin 2012.

en scène délibérée de la construction voulue par les tailleurs de pierre (1136, fig. 19 et *supra*, fig. 9). De fait, la représentation de cet outil est récurrente à toutes les époques et dans toutes les régions, dans l'architecture castrale comme religieuse (Esquieu *et al.* 2007).

Il faut s'interroger sur l'inorganisation relative des trous de boulins observés sur ce parement et l'absence de colonne verticale directrice, véritable indicateur de la dimension des perches utilisées pour les échafaudages et de leurs ligatures. Ils rythment les assises situées sous les ouvertures du premier étage (US 1 et 1136). Ce sont des trous de boulin en réserve qui, de fait, sont dépourvus de linteau, de montant et d'appui. L'obturation des trous de boulin est illisible car l'ajustement des bouchons dans ce type de grand appareil est aisé (BAUD et ali. 1996, p. 39-40, 153 et 170). L'un d'eux néanmoins n'a pas été rebouché (TRB 49. US 1, dixième assise). Il est particulièrement profond (1,40 m), et conserve le négatif du logement du boulin. Au dernier étage, un reliquat du parement initial pourrait subsister à gauche des baies BAI 38 et BAI 40 (3022).

Côté cour, l'aile est bornée par un murdiaphragme (M4), ajouré initialement de cinq arcades d'une profondeur de 6 m, reposant sur des piliers larges de 1,70 m (fig. 20). Les soubassements de ces piliers affectent une mise en œuvre homogène, en grand appareil à assises régulières, taillés au marteau taillant, à l'instar des arcades précédemment décrites, et qui leur font face dans le mur M2 (1132 - pilier PIL 26 ; 1154 - pilier PIL 28 et 1169 - pilier PIL 30). Ce traitement du soubassement est le même pour le pilier d'angle PIL 19, chaîné à celui du mur M3 (1108). Ce dernier mur ferme l'aile vers le nord, contre la tour Jacquet.

Le soubassement du pilier PIL 26 et la retombée de l'arc ARC 27 offrent des carreaux en grand appareil



Fig. 19 - Vue rapprochée de la courtine M2, parement extérieur, 1136, détail des marteaux taillants. Cliché B. MICHAUDEL, janvier 2013.



Fig. 20 - Arcades ARC 27 et 29, vue prise depuis la cour vers le nord-ouest. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

assisés régulièrement, aux joints débordants tirés au ciment gris. Les faces sont constellées de signes lapidaires identitaires répétitifs, en particulier de la forme géométrique carrée (1149).

Ces larges arcades affichent une largeur constante (5,15 m) à l'exception de la dernière qui est réduite à 4,60 m (ARC 20). Aucune encoche n'est

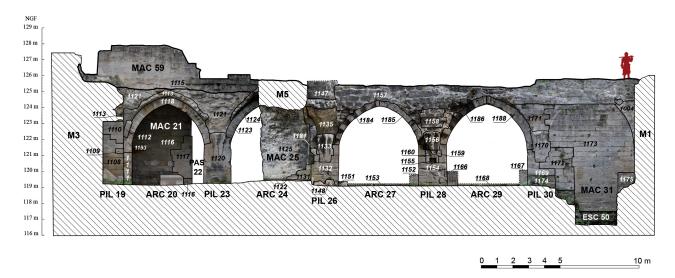


Fig. 21 - Orthophotographie du mur M4, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. Calamy, AFT Archéologie, DAO : N. NICOLAS.



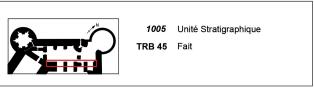
Fig. 22 - Vue des arcades ARC 20-ARC 24 et du mur M3, à gauche ; maçonnerie 25, au fond à droite. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

relevée sur les piliers et sur la tête des arcs, pouvant témoigner d'éventuels vantaux fermant ces arcades, d'un côté comme de l'autre (fig. 21 et *infra*, fig. 34).

Au nord, le parement initial du mur M3 est conservé (1098), comme le soubassement du pilier (1108 - PIL 19) qui reçoit la retombée de la croisée d'ogives, et le soubassement de l'arcade ARC 20 (1111). Dans le parement (1098), les assises de carreaux et boutisses taillés au marteau taillant, sont en grand appareil. Les joints sont systématiquement ragréés au ciment gris (fig. 22).

Période médiévale II [1386-1405] : des aménagements de confort

Les travaux réalisés durant cette période portent sur l'aménagement des niveaux supérieurs. Les appartements sont ostensiblement équipés de



cabinets installés dans l'épaisseur de la courtine M2 qui est également dotée de larges ouvertures.

Le plancher du second étage de l'aile reposait sur des poutres fondées dans des empochements sub-quadrangulaires très profonds (TRP 41-45). Les poutres massives dont la section ne pouvait être inférieure à 65 x 50 cm et la portée de 11 m, supportaient des travées de solives dont le compte de travaux laisse apprécier les dimensions, en 1556. Dans la *chambre nattée* (Mesqui 1994 : B22), 32 solives faisant 6 par 7 pouces de section (environ 15 x 18 cm) et longues de 9 à 10 pieds (2,75-3,05 m), supportaient une aire de planches larges de 10 pouces et épaisses d'un pouce (2,54 cm).

C'est lors de cette période que sont percées les baies BAI 34 et 36, au premier étage, et les baies BAI 38 et 40, au second étage. À chaque niveau, elles flanquent deux cabinets intra-muraux équipés de cheminées (CAB 35 et 39). Ces ouvertures percées dans la courtine nécessitent un profond remaniement des maçonneries initiales, la construction du mur de refend M5 et de l'escalier en vis ESC 16, aménagé dans-œuvre (fig. 23). Cette intégration engendre la construction d'un massif monumental (MAC 25) sous l'intrados de l'arcade ARC 24, plaqué contre la tête de l'arc, mais également contre le pilier PIL 26 (cf. fig. 22).

Sont alors lancées les voûtes d'ogives dont témoignent les retombées dans les piliers PIL 26 (1133), PIL 28 (1156 et 1160) et PIL 30 (1170). La nervure de la voûte (1133) est chaînée avec la nouvelle maçonnerie (1125) constitutive de la maçonnerie MAC 25 dans laquelle nombre de pierres de tailles en réemploi sont mises en œuvre.

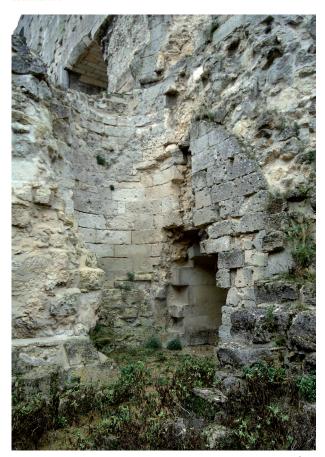


Fig. 23 - Logement de la cage d'escalier ESC 16, à gauche, contre le parement du fond de l'arcade ARC 8 (1082), à droite. Cliché B. MICHAUDEL, janvier 2013.

En face, dans la courtine M2, les parements des nouvelles baies (BAI 34, 36, 38 et 40) et des cabinets intra-muraux (CAB 35 et 39) se singularisent par leur régularité, avec des carreaux quasi standardisés, d'une hauteur de 32 cm (2003, 3001, 3009 ; fig. 24). À l'intérieur, les baies BAI 34 et 36 sont surmontées de deux arcs de décharge surbaissés, chaînant les maçonneries très épaisses. À l'extérieur, le cabinet intra-mural (CAB 35) est également équipé d'un vaste arc de décharge (2022), formant un dispositif en quinconce avec les deux précédents. Quant à l'arc de décharge de la baie BAI 36, il n'a pu être clairement phasé (2046), bien que le chambranle de cette baie présente un corps de moulure commun avec les autres baies (cf. infra).

Quelque 25 signes lapidaires distincts caractérisent cette campagne de construction. Ils sont repérés dans les ébrasements des baies percées aux premier et second étages de la courtine M2, mais aussi sur le parement de la maçonnerie qui condamne l'escalier ESC 50 (MAC 31). Ce sont des formes géométriques ou des traits, répétitifs, identiques morphologiquement à certains signes du XIIIe siècle, mais moins incisés (Lefeure-Pontalis 1909, p. 53, 74).

L'escalier en vis (ESC 16) est adossé à l'ancien parement de l'arcade (ARC 8). Au-delà de la huitième marche, les marches supérieures sont bûchées



Fig. 24 - Vue d'ensemble des ouvertures aménagées dans la courtine M2, R+1 et R+2. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

jusqu'au mur de cage qui atteint 2,25 m de diamètre dans l'œuvre. Celui-ci se distingue par la grande régularité de son appareil, avec des blocs de moyen calibre parsemés de signes lapidaires identitaires, jusqu'à l'emprise des marches rayonnantes dont on reconnaît aisément les arrachements (fig. 23).

Dans la fosse, l'utilisation de l'escalier droit (ESC 50) est condamnée par un mur aveugle régulièrement appareillé, comprenant 20 assises en moyen appareil (1173). Celui-ci constitue de fait le mur de cage du nouvel escalier en vis (ESC 61) dont la porte se situe dans l'avant-cour. Entre cette maçonnerie et la retombée de la voûte sur le pilier PIL 30 (1170) se loge une maçonnerie hétérogène et légèrement saillante, aux assises irrégulières. Elle signale le fantôme d'une ancienne construction - un pilier ou un muret (1172, fig. 25). Désormais, trois escaliers en vis assurent la circulation dans l'aile de chaque côté des arcades vers la cour (M4): l'escalier (ESC 16), l'escalier (ESC 61) et l'escalier (ESC 62), situé au fond de l'arcade ARC 20 (cf. supra, fig. 3). Dans cette dernière, le nouveau parement en moyen appareil, dépourvu de signes lapidaires distinctifs (1116), est plaqué contre l'arcade ARC 20 (1111) en sous-œuvre.

Le corps-de-moulures des chambranles des baies BAI 34, 36, et 40, et du cabinet CAB 39, confirme l'appartenance de ces ouvrages à une même période (2046, 2017, pour les baies BAI 34 et 36). Chaque tableau de la baie BAI 38 est assemblé en moyen appareil, dont les blocs sont gravés de signes lapidaires identitaires (3023-3024), avec joints débordants au ciment, tirés au fer. Les lacunes constatées dans les premières assises pourraient trahir la présence de coussièges ou d'un aménagement déposé (3002). L'intrados surbaissé présente des marques de desquamation intense (3025).

Au premier étage, le cabinet CAB 35 est aménagé dans l'épaisseur de la courtine. Cette petite pièce de plan oblong d'à peine 4,80 m par 3,70 m est couverte de deux croisées d'ogives. Malgré la formation



Fig. 25 - La maçonnerie MAC 31 condamnant l'ancienne arcade, au débouché de l'escalier ESC 50, également condamné. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

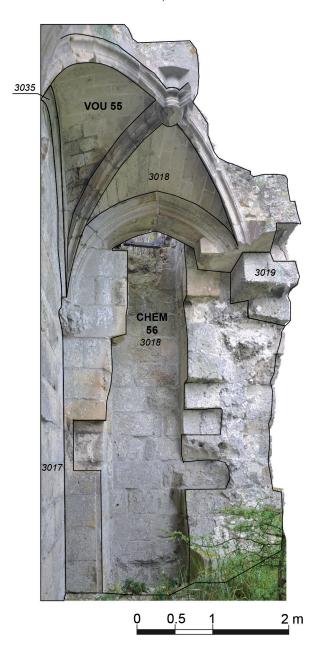


Fig. 26 - Cabinet intra-mural CAB 39, orthophotographie du mur équipé de la cheminée CHEM 56, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. CALAMY, AFT Archéologie, DAO : N. NICOLAS.

d'efflorescences sur les nervures qui en compliquent la lecture, les moulures partagent le vocabulaire stylistique des baies précédentes, à savoir un tore en amande, flanqué de deux tores plus petits adoucis en cavet. Le seul culot d'angle conservé est sculpté mais son décor figuré est fortement détérioré : il pourrait s'agir d'anges musiciens identifiés par ailleurs dans l'aile des Preuses par Eugène Lefèvre-Pontalis¹⁷. Le conduit de la cheminée est commun avec le cabinet situé au second étage (CAB 39).

Ce deuxième cabinet reproduit en effet le dispositif mis en œuvre à l'étage inférieur : cette petite pièce est couverte par deux voûtes d'ogives dont les nervures reposent sur un culot intégré au mur M2, assemblé en moyen appareil régulier (fig. 26). Ce culot commun aux deux voûtes est aussi orné d'anges musiciens, alors que la nervure présente un corps-de-moulure plus sophistiqué à partir d'un tore en amande à listel (fig. 27). Les culots d'angles (fig. 28) sont ornés d'un décor couvrant feuillagé, finement ciselé, peut-être des feuilles de bouleau, assez proches de celles qui décoraient la clef de voûte de la chapelle - détruite du château¹⁸.

17 - E. Lefèvre-Pontalis décrit un boudoir voûté de « deux petites croisées d'ogives dont la baguette à filet saillant retombe sur des anges » (Lefèvre-Pontalis 1928, p. 74). Des corbeaux ornés d'anges musiciens supportaient les poutres au dernier niveau de l'aile des Preuses (Énaud 1978, p. 62). 18 - Lefèvre-Pontalis 1928, planche p. 79.

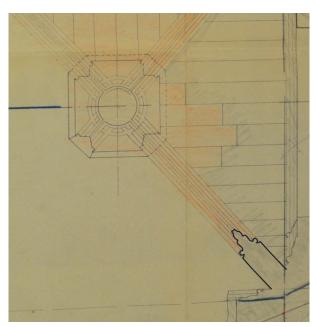


Fig. 27 - Cabinet intra-mural CAB 39, corps-de-moulure, dessin J. Trouvelot, 1938. Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, dossier 0082/002/1011.



Fig. 28 - Cabinet intra-mural CAB 39, détail du culot d'angle au décor feuillagé. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

Période 3 [1843-2003], les maçonneries restaurées : des entités archéologiques comme les autres

Certains travaux sont aisément repérables et attribuables à une phase de restauration, alors que d'autres sont plus difficiles à isoler car appartenant à des parties sans doute restaurées à plusieurs reprises depuis le milieu du XIX^e siècle.

Le mur M1 situé au-dessus de la fosse, appartient clairement au premier groupe. Ce mur est équipé d'une arcade au profil segmentaire (BAI 1) donnant sur une petite pièce triangulaire qui relie la tour de l'Avoine, l'aile des Preux et l'aile des Preuses (fig. 29). Plusieurs clichés permettent de situer la restauration de ce mur autour de 1914¹⁹. Le parement en grand appareil régulier est très homogène, avec carreaux à arêtes vives et joints tirés au fer. Il est totalement dépourvu de signes lapidaires (1005) et se différencie en cela des soubassements médiévaux (1003-1008). Le parement intègre deux arcs de décharge superposés, également créés lors de la restauration, alors que la maçonnerie 1006 serait le reliquat de la retombée de la voûte (1004) dans le mur M4. De l'autre côté, dans l'angle avec l'arcade ARC 3, les parements ont été restaurés, gommant l'existence des voûtains de la voûte (1007-1016).

De l'autre côté de l'aile, le soubassement du pilier PIL 23 (1120) a été restauré par Paul Boeswillwald, en 1914. Ce parement régulier dont les joints ont été repassés au ciment gris, tirés au fer, présente des traces de taille brettelée, et des graffiti contemporains, comme « Leipzig » ou « John 1914 ». De ce fait, les voûtains (1113), bien que chaînés à la tête de l'arc (1118), pourraient intégrer des pierres de taille en réemploi, gravées de signes lapidaires utilitaires (1113), et systématiquement rejointoyées lors de la restauration.

Les nombreuses petites encoches localisées au fond des arcades ARC 5 (1030-1040) et ARC 7 (1058-1066) ont sans doute été creusées lors de la pose des cintres en bois et des étais en croix après leur effondrement partiel au printemps 1931.

L'usage de pierres en réemploi lors des phases de restauration est courant comme en témoignent, par exemple, les pierres employées dans la matrice de la maçonnerie du pilier PIL 28 du mur M4. Dans le glacis situé au-dessus de la retombée de la voûte (1156), un bloc est gravé d'un signe identitaire médiéval - une croix (1158).

Après la première guerre mondiale, des renforts métalliques sont progressivement intégrés dans les maçonneries, en particulier des agrafes prises dans les claveaux recevant la voûte d'ogives du pilier PIL 28 (1156), et des goujons qui soutiennent les linteaux des ouvertures, comme la baie BAI 34.

D'une manière plus radicale, les arcs ARC 12 et 15 (M5) sont entièrement reconstruits après 1918²⁰. Le pilier central PIL 14 recevant la retombée de ces deux arcs offre un parement brut résultant d'une reprise en sous-œuvre avec des éclats de pierres de taille en réemploi et des petits moellons traités en rocaillage, assisés mais non calibrés (fig. 30).

En surface, des éclats de taille sont insérés dans les joints hourdés au ciment du parement intérieur de la courtine M2 (2008), comme sur le parement extérieur où les joints sont gras (1-1136). Des blocs déchaussés sont remplacés par des éclats de taille lancés, signant ainsi une phase de rejointoiement.

À partir des années 40, les travaux se portent massivement sur la courtine M2, comme en témoigne le parement extérieur situé entre les baies BAI 33 et 38, au dernier niveau. Assemblé en moyen appareil régulier, à arêtes vives et joints maigres, il est millésimé du 6 juin 1940 (3028, fig. 9, 12 et 31). Cette restauration intègre l'embrasure de l'ancien jour BAI 33, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Un même soin est porté aux embrasures de la porte piétonne POR 32 dont les claveaux à arêtes vives et joints maigres tirés au fer (1177) sont restaurés en janvier 1935. Le chambranle mouluré de la baie du second étage (BAI 38) met en œuvre des pierres portant un corps-de-moulure identique aux autres baies réaménagées au XIVe siècle, mais retaillées et ragréées lors d'une phase de restauration (3027, fig. 31). Au dernier niveau, les embrasures de la baie BAI 40 (3014) et du cabinet CAB 39 (3020), détruites en 1917, sont refaites avec une pierre neuve moulurée avec deux tores outrepassés adoucis

^{19 -} Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, sap01_000280, 000380 et 000381, cliché E. Lefèvre-Pontalis, sap01_LP000279, avant 1914 ; cliché de la collection privée Pierre-Emmanuel Sautereau, TRIprs05.

^{20 -} Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, E. Lefèvre-Pontalis, sap01_LP000387.

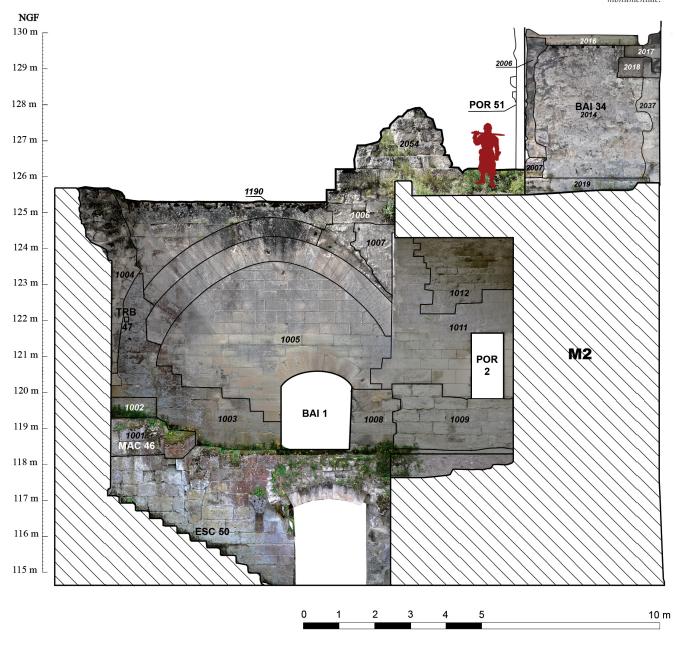
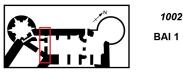


Fig. 29 - Orthophotographie du mur M1, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. Calamy, AFT Archéologie, DAO : N. NICOLAS.

par deux cavets. Ces considérations stylistiques imposent donc un questionnement permanent sur la présence de blocs retaillés utilisés lors de la phase de restauration du monument qui débute au milieu du XIX^e siècle. L'analyse des deux cabinets aménagés dans la paroi au premier étage (CAB 35) et au second étage (CAB 39) montre la forte imbrication des parties restaurées avec les maçonneries médiévales.

Le bornage de la restauration des arcades du mur M4, dans la cour, est plus épineux, car les intrados des arcades ARC 27 et 29 sont restaurés d'abord par Jean Trouvelot (1933), mais aussi en 1949. Les pierres remplacées dans l'arcade ARC 29 sont alors récupérées dans les éboulis se trouvant dans les fossés du donjon²¹.



1002 Unité StratigraphiqueBAI 1 Fait

Enfin, les rhabillages au ciment sous forme de lancis repérés dans les arcades ARC 5 (1029 et 1043) et ARC 7 (1067-1068) sont antérieurs à 1952²². Les arrachements de la tour Jacquet (ARR 18) et de la tour de l'Avoine (ARR 52), et les arases des murs sont depuis lors traités en glacis.

^{21 -} Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, dossier 0081/002/0049, planche 1993, M. MULLER et BERRY, 1949. 22 - Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, sap01_MH0171983.

CONCLUSION

Au regard des analyses précédentes, l'aile des Preuses présente un plan d'ensemble cohérent, fruit d'un programme de construction datant du deuxième quart du XIIIe siècle. Elle apparaît comme un espace ouvert au rez-de-chaussée, avec de grandes arcades donnant sur la cour, d'un côté, auxquelles répondent des arcades aveugles adossées à la courtine. Leur fonction est structurelle puisqu'elles étrésillonnent les constructions des niveaux supérieurs. Au XIVe siècle, la construction d'un mur de refend est



Fig. 30 - Le mur M5 constitué des arcades ARC 12 et 15, reconstruites après 1918. Cliché N. NICOLAS, mai 2013.

nécessitée par le voûtement du rez-de-chaussée, de concert avec la nouvelle distribution qui s'organise dans les niveaux supérieurs (fig. 32-35).



Fig. 31 -Ouverture BAI 38 aménagée dans la courtine M2, parement extérieur, R+2; avec millésime « 6.6.40 » dans le parement 3028, à droite de l'embrasure. Cliché drone Air Copter, Centre des Monuments Nationaux, juin 2012.

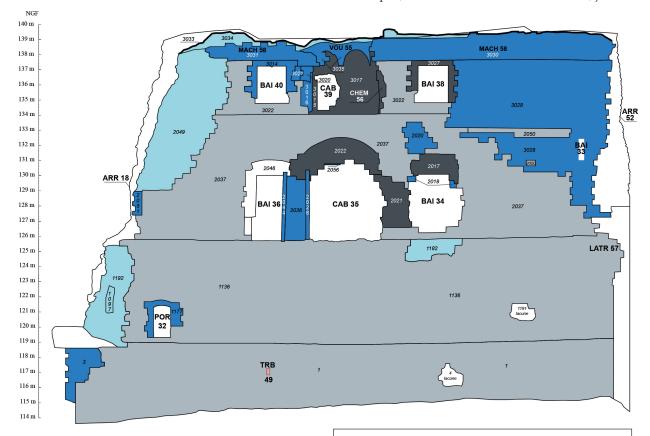
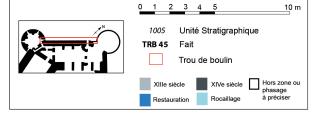
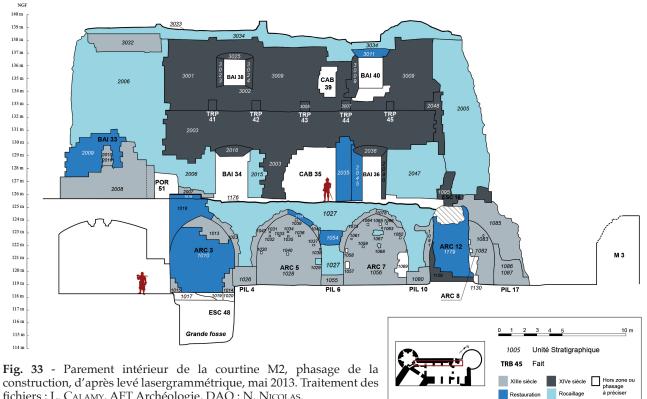


Fig. 32 - Parement extérieur de la courtine M2, phasage de la construction, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. Calamy, DAO : N. Nicolas.





construction, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers: L. Calamy, AFT Archéologie, DAO: N. NICOLAS.

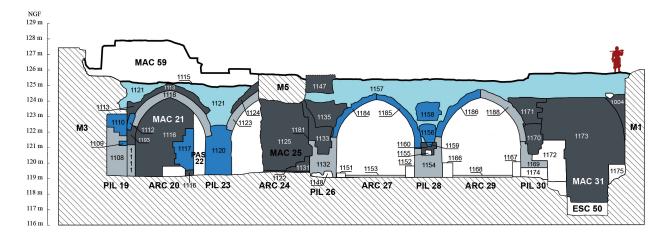
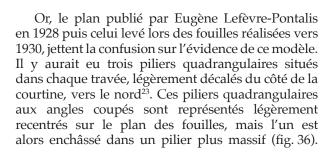


Fig. 34 - Mur M4, phasage de la construction, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. CALAMY, AFT Archéologie, DAO: N. NICOLAS...



Deux piliers supplémentaires seraient également construits au XIVe siècle, ainsi que des banquettes dans les arcades situées côté cour.

1005

XIIIe siècle

Unité Stratigraphique

Rocaillage

XIVe siècle Hors zone ou

Or, ces supports ne sont pas documentés archéologiquement et, s'ils coexistent, entravent considérablement le volume d'ensemble, dès lors fortement cloisonné. Ces piliers suffisaient-ils à supporter les planchers de l'aile au XIIIe siècle ? Sont-ils redimensionnés au XIVe siècle et pour quel usage puisqu'ils ne peuvent recevoir la retombée des

^{23 -} Lefevre-Pontalis 1928, plan non paginé.

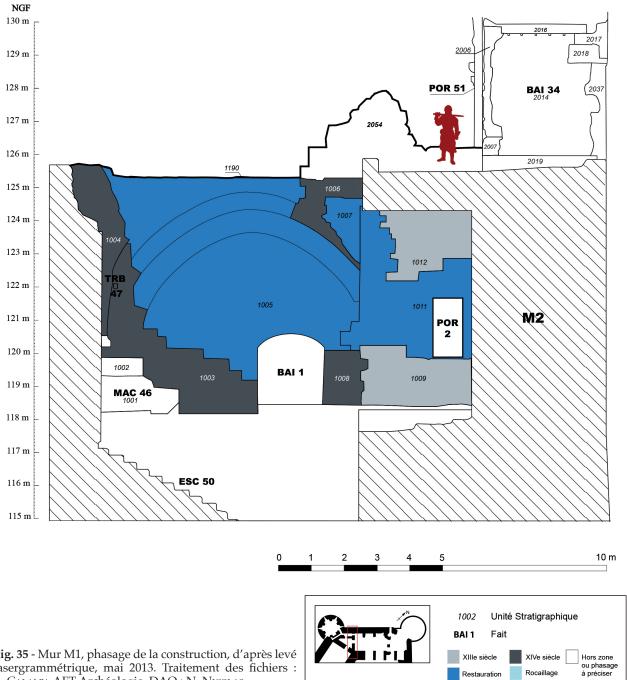


Fig. 35 - Mur M1, phasage de la construction, d'après levé lasergrammétrique, mai 2013. Traitement des fichiers : L. CALAMY, AFT Archéologie, DAO: N. NICOLAS.

voûtes telles qu'elles se présentent actuellement? Il y aurait lieu d'en retrouver la consistance archéologique par des sondages sédimentaires intégrant l'étude de la grande fosse - laquelle était hors d'emprise de l'étude de bâti initiale.

Mieux cerner le modèle existant permettra de mieux comprendre le devenir des dispositions de cette salle, par exemple au château de Tancarville (Seine-Maritime). La "chambre aux Chevaliers" dont la construction est attribuée à Jean II de Melun, grand chambellan de Normandie, dans le second quart du XIVe siècle, rappelle la configuration du château de Coucy. Au rez-de-chaussée, cuisines et garde-manger sont également séparés par un mur de refend. Vers la terrasse du château, la façade des cuisines s'ouvre par une galerie à trois arcades

reposant sur des piles cylindriques massives (Mesqui 2005, fig. 37). Or, Enguerrand VII de Coucy et Jean II de Melun ont tous deux séjourné à la cour d'Edouard III dans la décennie 1360, où le modèle a pu se transmettre (Corvisier 2009, p. 28).

Le présent article, invite à poursuivre l'étude de l'aile avec tous ceux qui, de Jean Mesqui à Jean-Louis Bernard, ont participé à élaborer l'analyse archéologique des élévations et du sous-sol de « l'un des palais seigneuriaux les plus élaborés de son époque » (Mesqui 1994, p. 215).

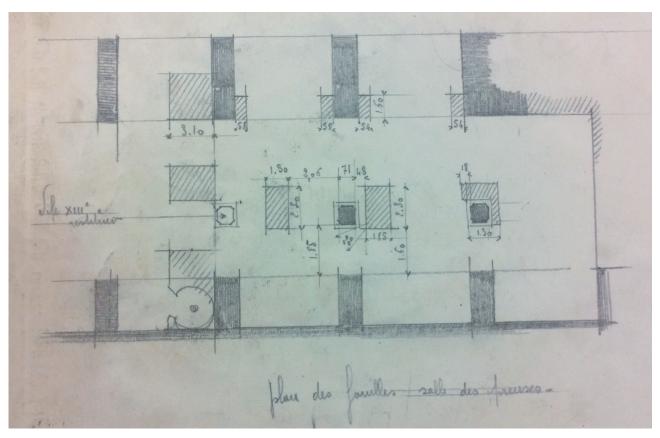


Fig. 36 - Plans des fouilles de la salle des Preuses. Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP, dossier 0082/002/2013, planche 82-100-8, auteur inconnu, vers 1930.



Fig. 37 - Château de Tancarville, vue restituée de la Chambre aux chevaliers. Dessin Jean Mesqui (Mesqui 2005).

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ANDROUET DU CERCEAU (1576) - Le premier volume des plus excellents bastiments de France : auquel sont designez les plans de quinze bastiments, et de leur contenu, ensemble les élévations & singularitez d'un chascun. Paris, vol. 1, 63 planches.

BARTHÉLEMY Dominique (1981a) - « Aux origines du Laonnois féodal peuplement et fondations de seigneuries aux XI^e et XII^e siècles », *Fédération des Société d'Histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 26, p. 64-71.

BARTHÉLEMY Dominique (1981b) - « Les Sires de Coucy et Saint-Médard de Soissons », Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons, Soissons, 31, p. 135-142

BARTHÉLEMY Dominique (2000) - Les deux âges de la seigneurie banale : pouvoir et société dans la terre des Sires de Coucy, Publications de la Sorbonne, Paris, 1984, 622 p. (collection Histoire ancienne médiévale ; 12).

BAUD Anne, BERNARD Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andreas (1996) - *L'échafaudage dans le chantier médiéval* [en ligne]. Alpara, Lyon, 144 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes ; 13). Disponible sur http://books.openedition.org/alpara/1751> (consulté le 09/07/2020).

BAUDRY Marie-Pierre & LANGEUVIN Pascal (1994) - « Les tours de la basse-cour du château de Coucy », Congrès Archéologique de France. L'Aisne méridionale, p. 249-261.

BERNARD Jean-Louis (2005a) - « Coucy n'est pas qu'un donjon ». Actes de la journée d'étude organisée par

l'association de mise en valeur du château de Coucy (Coucy-le-Château, 3 octobre 2004). Revue archéologique de Picardie, 1-2, p. 135-218.

BERNARD Jean-Louis (2005b) - « La création d'outils de recherches spécifiques », La coucybase et l'infologue 3D. Actes de la journée d'étude organisée par l'association de mise en valeur du château de Coucy (Coucy-le-Château, 3 octobre 2004). Revue archéologique de Picardie, 1-2, p. 173-179.

BESSAC Jean-Claude (1993) - L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours. Éd. du CNRS, Paris, 319 p. (Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément ;14).

BLARY Véronique & DUREY-BLARY François (1994) - « Un pavement de céramique du début du XIIIe siècle découvert dans une tour de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château ». Revue archéologique de Picardie, 3-4, p. 115-138.

BROCHE Lucien (1908) - « Notes sur d'anciens comptes de la châtellenie de Coucy (1386-1387) ». Bulletin de la Société académique de Laon, 32, p. 339-347.

BÜTTNER Stéphane & PRIGENT Daniel (2007) - « Archéologie des liants de maçonnerie : entre traité et réalité », Medieval Europe Paris 2007, 4e Congrès international d'archéologie médiévale et moderne, Paris.

CORVISIER Christian (1998) - Coucy-le-Château. Château, basse-cour et enceinte de ville. Étude d'histoire architecturale. Dactylographié, 47 p.

CORVISIER Christian (1999) - Coucy-le-Château. Images et Mémoires. Société archéologique de Soissons, Soissons, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, Laon, 68 p.

CORVISIER Christian (2009) - Le château de Coucy et l'enceinte de la ville. Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 72 p. (Itinéraires).

DOPERÉ Frans (2018) - Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée. Safran, Bruxelles, 2018, 537 p. (Précisions ; 4).

ÉNAUD François (1978) - *Coucy*. Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, Paris, 63 p.

ESQUIEU Yves, HARTMANN-VIRNICH Andréas & BAUD Anne (2007) - « Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode ». *Bulletin monumental*, 165, 4, p. 331 358.

FENYVESI Martin (1983) - « Les signes lapidaires au château de Pierrefonds (Oise) ». Revue archéologique de Picardie, 4, p. 21-30.

FINANCE Laurence De & LIÉVAUX Pascal (2014) - *Ornement. Vocabulaire typologique et technique.* Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 527 p. (Principes d'analyse scientifique).

FINÓ José-Federico (1977) - Forteresses de la France médiévale. Construction - attaque – défense. Picard, Paris, p. 333-337.

FOSSA F. De (1922) - « Signes lapidaires du château de Pierrefonds ». *Bulletin Monumental*, 81, p. 218-222.

GRÉGOIRE Théophile (1856b) - « Notice sur les travaux de restauration de l'ancien château de Coucy », *Bulletin de la Société académique de Laon*, 5, p. 23-29.

LALLAU Étienne (2018) - La mise en défense de l'ensemble fortifié de Coucy (Aisne) et l'introduction de l'artillerie à poudre : histoire et archéologie d'une modernisation (fin du XIV^e-milieu du XVII^e siècle). Thèse de doctorat, Archéologie, Université de Paris 1.

LAURENT Jean-Marc (2001) - Le château féodal de Coucy. Édition La vague verte, Woignarue, 123 p.

LEFÈVRE-PONTALIS Eugène (1922) - « Signes lapidaires et marques de tâcherons », Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, p. 114-117.

LEFÈVRE-PONTALIS Eugène (1928) - Le château de Coucy. Laurens, Paris, 104 p. (Petites monographies des grands édifices de la France).

LÉPINOIS M. de (1834) - Souvenirs de Coucy, dessins lithographiés accompagnés d'un texte historique et descriptif, par M. de Lépinois père, Coucy, Chevalier de Lépinois, 20 p.

MESQUI Jean (1977) - « La fortification dans le Valois du XIe au XVe siècle et le rôle de Louis d'Orléans », *Bulletin Monumental*, 135, p. 109-149.

MESQUI Jean (1991) - Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence. 1. Les organes de la défense. Picard, Paris, 375 p.

MESQUI Jean (1993) - Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence. 2. La résidence et les éléments d'architecture. Picard, Paris, 382 p.

MESQUI Jean (1994) - « Les programmes résidentiels du château de Coucy du XIII^e au XVI^e siècle ». *Congrès archéologique de France. Tome 1, l'Aisne méridionale*, p. 207-247

MESQUI Jean (2005) - Le château de Tancarville. Histoire et architecture [en ligne]. 134 p. Disponible sur < http://www.mesqui.net/Page-d-accueil/indexfran.htm> (consulté le 09/07/2020).

MESQUI Jean & RIBÉRA-PERVILLÉ Claude (1980) - « Les châteaux de Louis d'Orléans et leurs architectes (1391-1407) ». Bulletin Monumental, 138, p. 293-345.

MIROT Léon (1920) - « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) ». Bibliothèque de l'École des Chartes, 81, p. 183-304.

MONTAGNE Denis & GÉLY Jean-Pierre (2011) - «Extraction de la pierre et chantier de construction coordonnés dans la conception d'un site militaire : l'exemple du château médiéval de Saint-Gobain (Aisne) », dans GÉLY Jean-Pierre & LORENZ Jacqueline - Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle. Europe et régions limitrophes, actes du 134e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Bordeaux, 2009). Éd. CTHS, Paris, p. 235-245 (Collection CTHS Sciences; 11).

NICOLAS Nathalie, MICHAUDEL Benjamin (2013) - Coucy-le-château-Auffrique (Aisne). Consolidation en conservation de l'aile des Preuses. Étude archéologique du bâti, rapport d'étape de la phase 1. AFT archéologie, Rouen, 177 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (2011) - *Architecture. Méthode et vocabulaire.* Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 665 p. (Principes d'analyse scientifique).

SAUTEREAU Pierre-Emmanuel (s.d.) - Histoire des Sires de Coucy. Cercle généalogique de Picardie.

TAYLOR Justin, NODIER Charles & CAILLEUX Alphonse De (1840) - Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Picardie. Thierry frères, Paris, 1840, vol. 2, pl. 84, 86.

TROUVELOT Jean (s.d.) - Coucy-le-Château, plan de la ville, du château et des remparts.

VAN BELLE Jean-Louis (2001) - « Signes gravés, signes écrits, signes reproduits ». SIGNO. Revista de historia de la cultura escrita, 8, p. 211-247.

VIGAN Aymeric de et VIGAN Jean de (2015) - *Dictionnaire* illustré du bâtiment. Édition Arcature, Paris, 1149 p.

VIOLLET-LE-DUC Eugène (s.d.) - Description du château de Coucy, Librairie-Imprimeries réunies, Paris, 8º édition.

VIOLLET-LE-DUC Eugène (1854-1868) - Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Bance-Morel, Paris, 9 tomes.

WHITELEY Mary (1992) - « Enguerrand VII, le sire de Coucy : vivre comme un roi », *La vie de château*, *Actes du colloque de 1990*, p. 149-158. (Les cahiers de Commarque).

Études inédites

Étude géotechnique d'avant-projet (G12), passerelle piétonne au château, GINGER CEBTP, 2011, 14 p. et annexes.

Logis de Coucy-le-Château. Notice structure. B.M.I. Bureau d'étude ingénierie et structure, 2012, 28 p.

Notice scientifique P-12-06. Conseils pour la stabilisation des arases et la dé-végétalisation. Château de Coucy, Paris, Laboratoire de recherche des Monuments Historiques, 2012, 6 p.

RIVIÈRE Frédéric (2013) - Étude pétroarchéologique des liants architecturaux de l'aile des Preuses (château de Coucy, Aisne), rapport, 7 p.

Sources non publiées

Dossiers consultés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton-le-Pont : dossiers 0081-002-0046, 0081-002-0047, 0081-002-0048 et 0081-002-0049; plans 0082-002-1010, 0082-002-1011, 0082-002-2013 et 0082-002-3001.

Nomenclature des faits archéologiques

MUR	FAIT	IDENTIFICATION	PHASE ARCHÉOLOGIQUE I et II (périodes médiévales) III (restauration)
M1	BAI 1	Baie surplombant la "Grande fosse", située entre les	II et III
1411	D 2 X 1 1	caves de l'aile des Preux et la tour de l'Avoine	II et III
M1	POR 2	Porte donnant sur l'ARC 3	III
M2	ARC 3	Arcade aveugle voûtée en tiers-point	I et III
M2	PIL 4	Pilier recevant la retombée des ARC 3 et ARC 5	I et III
M2	ARC 5	Arcade aveugle voûtée en tiers-point	I et III
M2	PIL 6	Pilier recevant la retombée des ARC 5 et ARC 7	I et III
M2	ARC 7	Arcade aveugle voûtée en tiers-point	I et III
M2	ARC 8	Arcade aveugle en tiers-point	I et III
M2	ARC 9	Arcade (détruite)	
M2	PIL 10	Pilier recevant la retombée des ARC 7 et ARC 8	I et III
M5	PIL 11	Pilier recevant la retombée de l'ARC 12	III
M5	ARC 12	« Arche » située entre les PIL 11 et PIL 14	II et III
M5	BAH 13	Mur-bahut formant le soubassement de M5	III
M5	PIL 14	Pilier recevant la retombée des ARC 12 et ARC 15	III
M5	ARC 15	« Arche » située entre le pilier PIL 14 et MAC 25	II et III
M2	ESC 16	Escalier en vis (ARC 8)	II
M2	PIL 17	Pilier recevant la retombée des ARC 8 et ARC 9 (détruit)	
M2	ARR 18	Arrachement du mur M2, du côté de la tour Jacquet	III
M3-	PIL 19	Pilier recevant l'arc-formeret du mur M3	I et III
M4			
M4	ARC 20	Arcade	I-II-III
M4	MAC 21	Maçonnerie située au fond de l'ARC 20 (cage de l'escalier ESC 62)	II et III
M4	PAS 22	Passage aménagé entre la maçonnerie MAC 21 et le pilier PIL 23	II
M4	PIL 23	Pilier recevant la retombée des ARC 20 et ARC 24	I-II-III
M4	ARC 24	Arc interrompu lancé entre les piliers PIL 23 et PIL 26	I et II
M4	MAC 25	Maçonnerie située sous l'ARC 24 (= ARC 15)	II et III
M4	PIL 26	Pilier recevant la retombée des ARC 24 et ARC 27	I et II
M4	ARC 27	Arcade située entre les piliers PIL 26 et PIL 28	I-II-III
M4	PIL 28	Pilier recevant la retombée des ARC 27 et ARC 29	I-II-III
M4	ARC 29	Arcade située entre les piliers PIL 28 et PIL 30	I-II-III
M4	PIL 30	Pilier recevant la retombée de l'ARC 29	I et II
M4	MAC 31	Maçonnerie située au-dessus de l'escalier droit ESC 50	II
M2	POR 32	Porte ou poterne	III
M2	BAI 33	Baie en sifflet	III
M2	BAI 34	Baie	II-III
M2	CAB 35	Cabinet intra-mural voûté sur croisées d'ogives (VOU 54)	II-III
M2	BAI 36	Baie	II-III
M2	ARR 37	Arrachement du mur de refend M5 dans M2	III
M2	BAI 38	Baie	II-III
M2	CAB 39	Cabinet intra-mural voûté sur croisées d'ogives (VOU 55)	II-III
M2	BAI 40	Baie	II-III
M2	TRP 41	Trou de poutre situé sous BAI 38. H : 0,67 m x 1 : 0,59 m x P : 0,72 m	II
M2	TRP 42	Trou de poutre situé sous BAI 38. H : 0,74 m x 1 : 0,64 m x P : 0,53 m	II

MUR	FAIT	IDENTIFICATION	PHASE ARCHÉOLOGIQUE I et II (périodes médiévales) III (restauration)
M2	TRP 43	Trou de poutre situé sous CAB 39. H : 0,81 m x 1 : 0,69 m x P : 0,97 m	II
M2	TRP 44	Trou de poutre situé sous CAB 39. H : 0,69 m x 1 : 0,68 m x P : 0,64 m	II
M2	TRP 45	Trou de poutre situé sous BAI 40. H : 0,74 m x 1 : 0,54 m x P : 1,08 m	II
M1	MAC 46	Muret situé à l'angle des murs M1 et M4	À préciser
M1	TRB 47	Trou de boulin bouché dans M1	II
M2	ESC 48	Escalier tournant situé dans la "Grande fosse"	À préciser
M2	TRB 49	Trou de boulin non rebouché, situé sur la 10° assise du mur M2. H : 0,44 m x 1 : 0,23 m x P : 1,40 m	I
	ESC 50	Escalier droit situé dans la "Grande fosse"	II
M2	POR 51	Passage, porte située contre le mur M2, entre les baies BAI 33 et BAI 34	I
M2	ARR 52	Arrachement du mur M2, du côté de la tour de l'Avoine	III
M2	CHEM 53	Cheminée située dans le parement latéral gauche du cabinet intra-mural (CAB 35)	II
M2	VOU 54	Voûtes sur croisées d'ogives du cabinet intra-mural CAB 35	II-III
M2	VOU 55	Voûtes sur croisées d'ogives du cabinet intra-mural CAB 39	II-III
M2	CHEM 56	Cheminée située dans le parement latéral gauche du cabinet intra-mural CAB 39	II
M2	LATR 57	Latrine en encorbellement aménagée entre le mur M2 et la tour de l'Avoine	À préciser
M2	MACH 58	Mâchicoulis	III
M3-	MAC 59	Maçonnerie indéterminée située au-dessus de	À préciser
M4		1'ARC 20	<u> </u>
M2	ESC 60	Cage de l'escalier intra-mural situé dans la tour de l'Avoine	À préciser
M4	ESC 61	Escalier en vis situé dans la cour, contre le mur M4	II
M4	ESC 62	Escalier en vis situé dans la cour, contre le mur M4	II

L'auteur

Nathalie NICOLAS-GIRARDOT Inrap Méditerranée Membre associée du Laboratoire HISCANT-MA (Histoire et cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge) Centre d'Éguilles, 105 rue Serpentine ZA des Jalassières 13510 Éguilles

Benjamin MICHAUDEL Inrap Méditerranée

Résumé

Une étude archéologique préventive a été réalisée pour le Centre des Monuments Nationaux, préalablement à la restauration de l'aile des Preuses du château de Coucy (Aisne), en 2013. Au cours de cette étude de bâti, les orthoplans de chaque élévation, ainsi que le plan-masse du bâtiment, ont été générés à partir de levés lasergrammétriques. Ces documents graphiques ont servi / serviront de calepinage lors des travaux de consolidation en conservation de l'aile. Cette étude a permis de collationner des centaines de clichés des parements et d'examiner les relevés issus des dossiers de restauration conservés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Née de la confrontation de ces données inédites, une analyse de l'aile est

proposée en considérant chaque phase de construction - les travaux de restauration y compris - non comme des épisodes successifs de l'histoire du monument, mais comme des entités aux interactions fortes, dont dépend le renouvellement de l'analyse archéologique.

Mots-clés : château, halle, signes lapidaires, résidence, restauration, pathologie, appareil.

Abstract

A preventative archaeological study was carried out for the Centre des Monuments Nationaux (Paris), prior to the restoration of the Preuses wing of the Château de Coucy (Aisne), in 2013. During this study of the building, orthophotomaps of each elevation, as well as the layout plan of the building, were generated from lasergrammetric surveys. These graphic documents were used / will be used as a layout for the consolidation work in the conservation of the wing. This study made it possible to collate hundreds of pictures of the facing and examine the restoration records kept at the Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris). The comparison of these unpublished data have led to the proposed analysis of the wing by considering each phase of construction – including restoration work – not as successive episodes in the history of the monument, but as entities with strong interactions, on which the renewal of archaeological analysis depends.

Keywords: château, hall, lapidary marks, residence, restoration, pathology, device.

Zusammenfassung

Im Vorfeld der Restaurierung des Flügels aile des Preuses der Burg von Coucy (Departement Aisne) wurde 2013 im Auftrag des Centre des Monuments Nationaux eine präventivarchäologische Studie durchgeführt. Im Laufe der Baustudie wurden anhand von photogrammetrischen Aufnahmen von jedem einzelnen Aufriss Bildpläne sowie ein Grundriss des Bauwerks erstellt. Diese grafischen Dokumente werden bei den Konsolidierungsarbeiten des Flügels als Verlegeplan dienen bzw. haben als solche gedient. Die Studie hat es ermöglicht hunderte von Fotos der Verkleidung zusammenzustellen und die Vermessungsdaten aus den in der Médiathèque de l'architecture et du patrimoine aufbewahrten Restaurierungsunterlagen zu überprüfen. Auf der Basis der Konfrontation dieser unveröffentlichten Daten wird eine Analyse des Flügels, unter Berücksichtigung jeder Bauphase - die Restaurierungsarbeiten inbegriffen - nicht als aufeinanderfolgende Episoden der Geschichte des Bauwerks vorgeschlagen, sondern als eng ineinander verflochtene Elemente, von denen die Erneuerung der archäologischen Analyse abhängt.

Schlagwörter: Burg, Halle, Steinmetzzeichen.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).